



Lancement de l'ouvrage

Thermalisme et villégiature en Bourgogne-Franche-Comté



THERMALISME ET VILLÉGIATURE en Bourgogne-Franche-Comté

LieuxDits
Editions

THERMALISME ET VILLÉGIATURE EN BOURGOGNE- FRANCHE-COMTÉ

Textes
Fabien Dufoulon

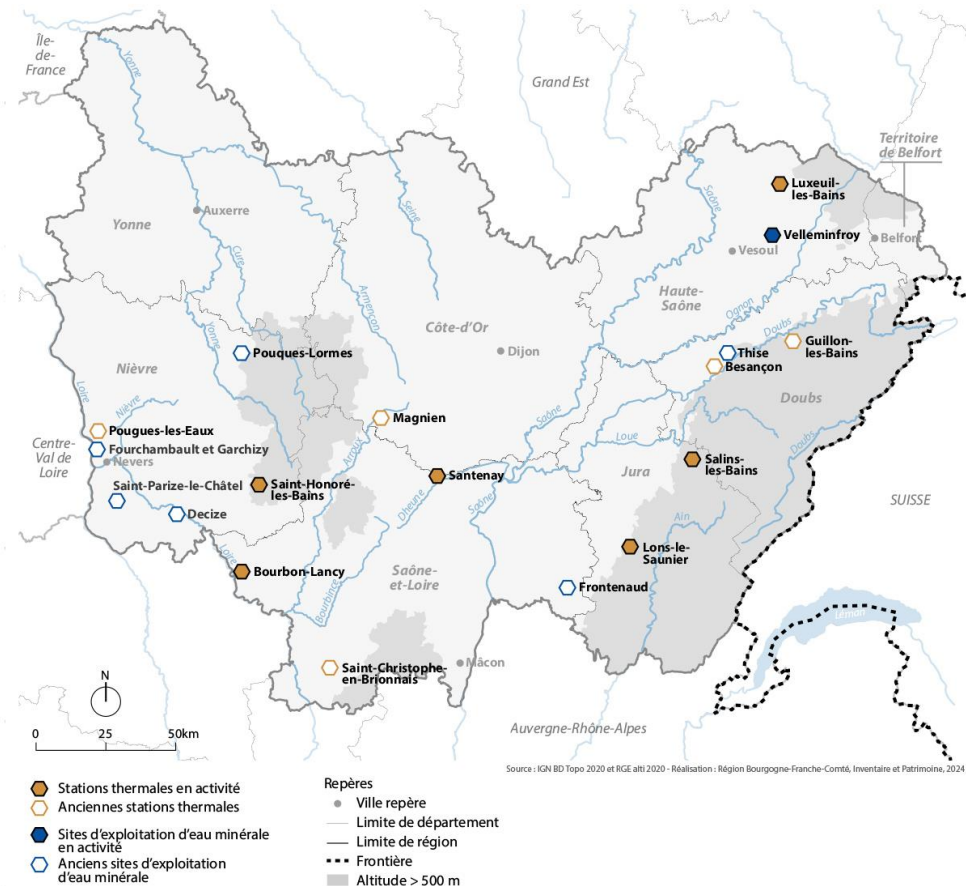
Photographies
Pierre-Marie Barbe-Richaud
Jérôme Mongreville

Cartes et dessins
Aline Thomas

Ouvrage réalisé par la Région Bourgogne-Franche-Comté, service Inventaire et Patrimoine

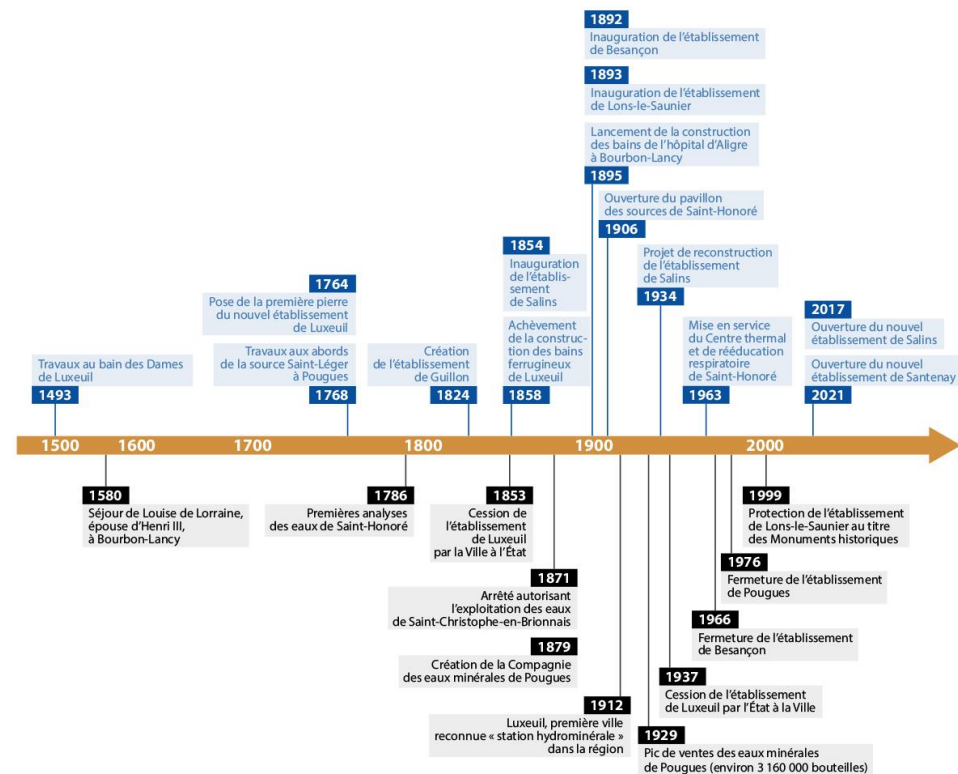
LieuxDits
Editions

Le thermalisme en Bourgogne-Franche-Comté

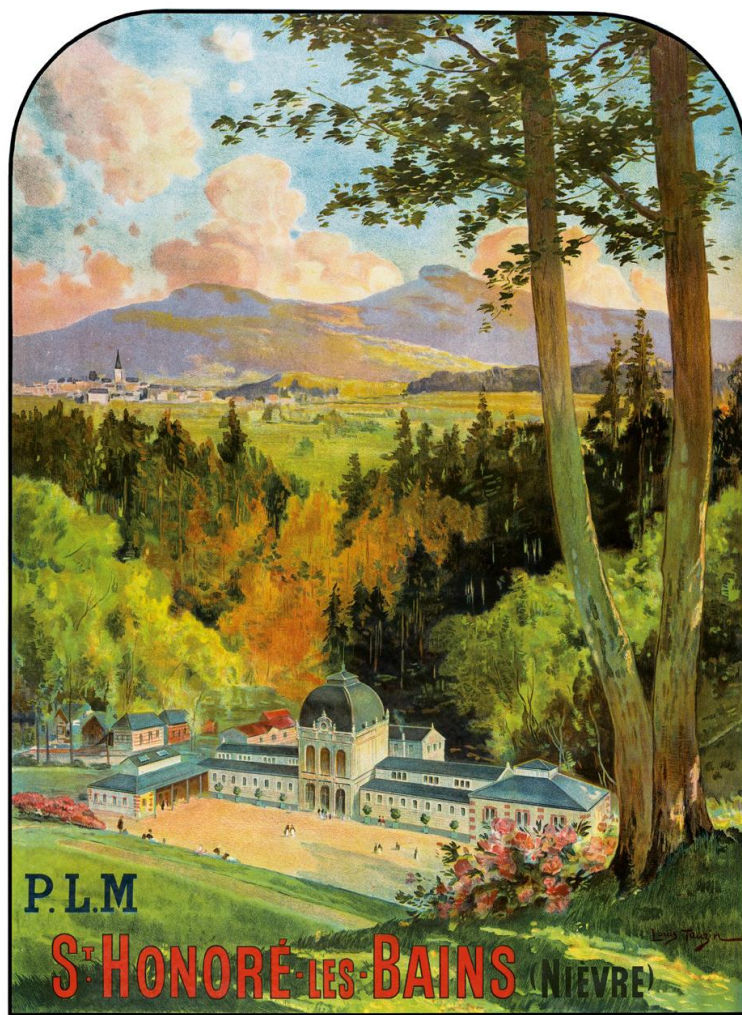


14

Le thermalisme régional en quelques dates



15



Saint-Honoré-les-Bains. Affiche publicitaire (lithographie), par Louis Tauzin, vers 1910 (conservation départementale de la Nièvre).

6

- 9 Préface
- 11 Introduction
- 20 *La protection du patrimoine du thermalisme au titre des Monuments historiques*

23 L'ÉTABLISSEMENT THERMAL

- 27 **Des anciens bains aux premiers établissements thermaux**
- 28 *Que sait-on des bains du Moyen Âge ?*
- 31 *Les eaux de Luxeuil-les-Bains*
- 33 *Prendre les eaux aux XVI^e et XVII^e siècles*
- 43 *Des trajectoires divergentes (vers 1700-1770)*
- 53 *L'ingénieur Jean Querret (1703-1788)*
- 58 *La redécouverte des thermes antiques aux XVI^e et XVIII^e siècles*
- 62 *L'ingénieur, l'architecte et le médecin (vers 1770-1850)*
- 90 *Des premiers relevés de fouilles aux premières tentatives de restitutions*
- 97 *Établissement thermal ou établissement hydrothérapique ?*
- 99 **Fièvre thermique et diversité régionale (vers 1850-1914)**
- 100 *Les établissements thermaux des administrations publiques*
- 123 *L'architecte François Dulac (1834-1901)*
- 124 *L'initiative privée : les pionniers du milieu du XIX^e siècle*
- 132 *Les eaux de Saint-Honoré-les-Bains*
- 140 *Du temps des entrepreneurs à celui des sociétés privées : un changement d'échelle ?*
- 144 *La protection des eaux*
- 149 *Deux projets d'Auguste Perret pour Avril-sur-Loire (Nièvre)*
- 171 *Un autre thermalisme*
- 178 *Les sites de mise en bouteilles de l'eau minérale*

181 Modernisation, transformation et reconversion : le thermalisme régional aux XX^e et XXI^e siècles

- 182 *L'entre-deux-guerres, une période charnière*
- 183 *Deux grands chantiers des années 1930*
- 189 *L'architecte René Tournier (1899-1977)*
- 198 *L'échec de deux tentatives de relance et de reconversion*
- 202 *Les établissements thermaux aujourd'hui*

211 LA STATION DE VILLÉGIATURE

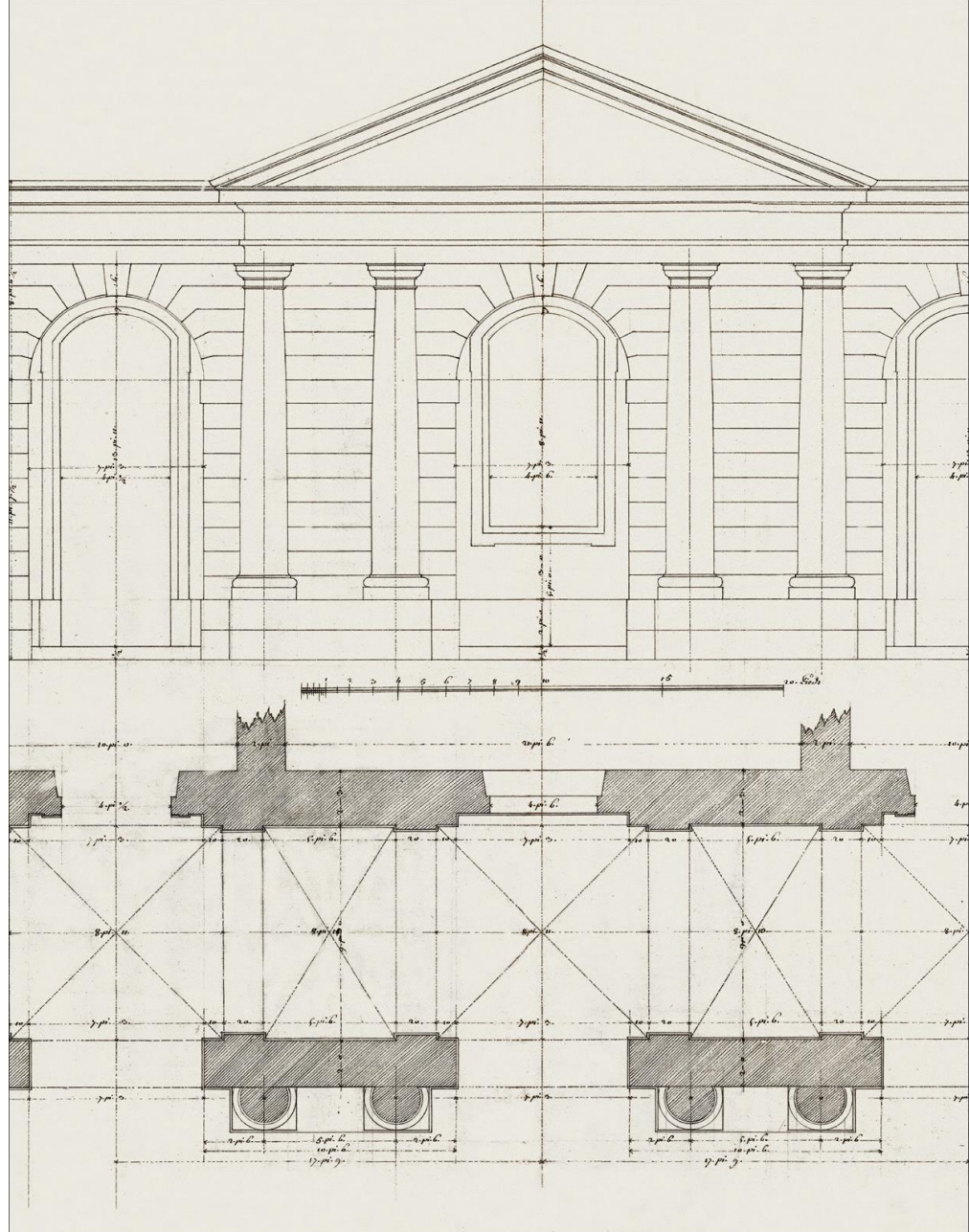
- 217 **La station thermique, sa situation et son environnement**
- 219 *Des stations relativement bien desservies : une spécificité régionale ?*
- 224 *Du faubourg des bains au quartier thermal : esquisse d'une morphologie urbaine*
- 239 *Au-delà du quartier thermal, le paysage et son imaginaire*
- 244 *La chapelle du parc de Saint-Honoré-les-Bains*
- 253 **Se loger dans le quartier thermal**
- 254 *Les hôtels de voyageurs*
- 281 *Le centre thermal et de rééducation respiratoire de Saint-Honoré-les-Bains*
- 282 *Les maisons de villégiature*
- 325 **Les plaisirs de la villégiature**
- 326 *Le casino, un lieu de divertissement et de sociabilité*
- 351 *Du jardin des sources au parc thermal : la création d'un espace aménagé*
- 366 *Du soin du corps à l'activité physique : le développement des équipements sportifs*
- 375 **Conclusion**
- 377 **Index**
- 380 **Orientations bibliographiques**
- 383 **Crédits iconographiques**

7



L'ÉTABLISSEMENT THERMAL

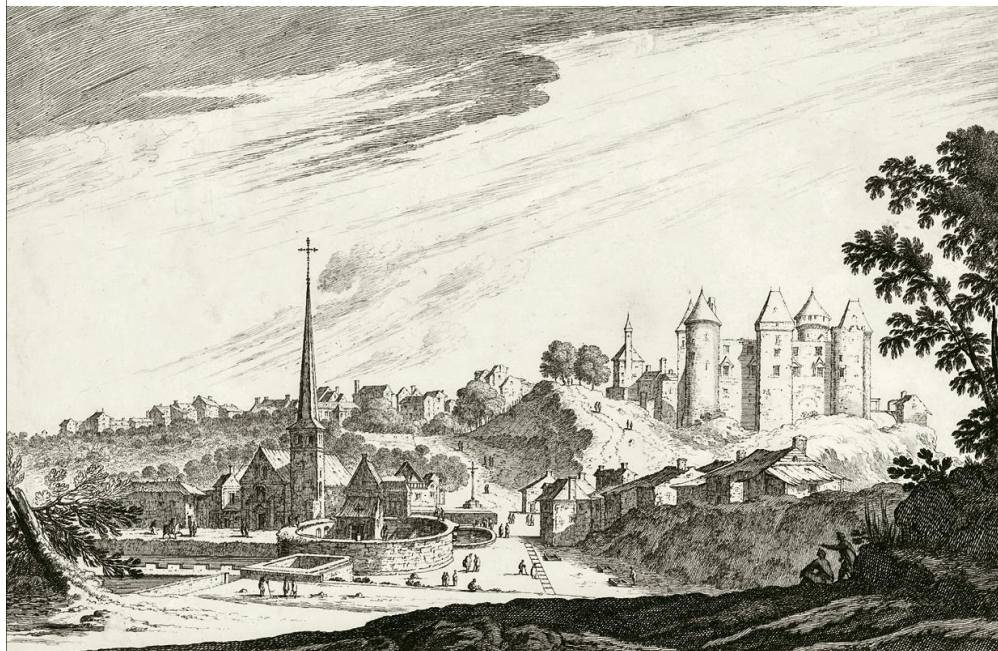
Pougues-les-Eaux. Affiche publicitaire (lithographie), par Frédéric Alexianu dit Hugo d'Alesi, fin du XIX^e siècle (collection particulière).



DES ANCIENS BAINS AUX PREMIERS ÉTABLISSEMENTS THERMAUX

Luxeuil-les-Bains, projet pour l'avant-corps de la façade du bâtiment du Grand Bain (plan et élévation). Dessin (crayon, encre), par Jean Querret, vers 1763 (archives départementales de la Haute-Saône).

27



Bourbon-Lancy. Estampe, par Nicolas Perelle, d'après un dessin d'Israël Silvestre, XVII^e siècle (musée des Beaux-Arts, Orléans). Le graveur a représenté distinctement les deux parties de la ville, chacune dominée par un édifice aujourd'hui détruit : l'église Saint-Léger dans le faubourg et le château dans la ville haute. Plusieurs maisons sont construites sur le « Rocher » surplombant la cour des bains (à droite).

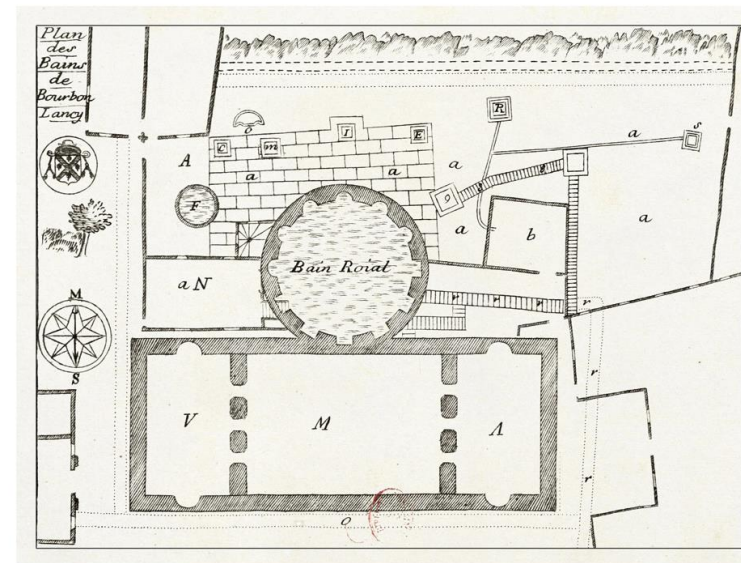
Nous baignerons demain et boyrons aussi⁵⁷ ». Comme le logis royal édifié à Vichy vers 1630⁵⁸, la maison des

57 Lettre d'Henri III à Villeroy, son secrétaire d'État à la guerre (23 ou 24 août 1582).

58 RÉGION AUVERGNE. Service de l'Inventaire général du patrimoine culturel. *Vichy : invitation à la promenade*. Réd. Delphine Renault. Lyon : Lieux Dits, 2010, p. 16. RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES. Service Patrimoine et Inventaire général. *Op. cit.*, p. 29.

bains de Bourbon-Lancy a été détruite. En revanche, celle de Bourbon-l'Archambault a été conservée⁵⁹. Elle comporte deux niveaux : le rez-de-chaussée, divisé en trois salles pour les bains, et l'étage, doté de chambres

59 REGOND, Annie. « Le patrimoine thermal de Bourbon-l'Archambault : le XVII^e siècle ». In : UNIVERSITÉ BLAISE PASCAL (CLERMONT II). *Op. cit.*, p. 101-116.



Bourbon-Lancy, bains (plan). Extrait de : « Lettre de M. Comiers, prévost de Ternant, touchant les eaux minérales de Bourbon-Lancy » publiée dans le *Mercur galant* en juillet 1681 (Bibliothèque nationale de France).

pour les baigneurs. L'escalier en vis figuré sur un plan publié dans le *Mercur galant* en juillet 1681 suggère la même configuration à Bourbon-Lancy.

En plus du Grand Bain et de la maison royale, ce plan localise plusieurs fontaines dans la cour des bains. L'absence de légende rend difficile leur identification, mais le texte d'Aubery peut servir de guide pour comprendre leur système d'alimentation⁶⁰. Avant d'évoquer les fontaines à proprement parler, il présente la « grand source » ou « source maîtresse » : « À l'un des bouts du Rocher, du costé du levant, une toise [environ 1,96 mètre] plus bas que l'air ou pavé qui est à présent, est la grande source d'eau chaude

60 AUBERY. *Op. cit.*, p. 27v-28r.

des Bains, sortant dudict Rocher, sous une cave d'une maison appelée Millet. » L'eau tombe dans un bassin circulaire « bien cimenté, et revestu de marbre par le dedans, et couvert d'autres pierres de tailles » ; ce bassin est relié à une canalisation en plomb entourée de terre cuite et protégée par une « grosse muraille [...] de six pieds [environ 1,96 mètre] d'épaisseur et d'hauteur en tout quarré pour empêcher tout ce qui pourroit offencer ce canal ». Cette canalisation est figurée en pointillés sur le plan ; les tirets quant à eux correspondent à « un canal de pierre de taille [...] pour recevoir les eaux pluviales et autres immondices » du Rocher. Les sept fontaines sont alimentées par « sept tuyaux de plomb sortant de ce rocher ». Quelques années plus tard, Banc rend compte de l'attrait



Luxeuil-les-Bains, façade principale du bâtiment nord de l'établissement thermal.

Le bâtiment nord (parfois appelé simplement « Grand Bain ») regroupe le Grand Bain à proprement parler, le Petit Bain dit bain des Cuvettes et le bain des Capucins. La façade en grès des Vosges, avec son portail central à l'antique (colonnes toscanes, entablement et fronton) et ses deux avant-corps latéraux, reflète cette tripartition. Bien qu'il soit disposé de biais dans sa nouvelle salle, l'ancien bassin du Grand Bain est conservé. Il passe toutefois de 20 pieds sur 12 (environ 6,52 mètres sur 3,91) avant les travaux à 14 pieds sur 8 (environ 4,56 mètres sur 2,61) après les travaux, en raison de la création de deux étuves que l'on devine sur un plan tardif (voir p. 67). L'eau des deux sources chaudes coule dans les deux étuves avant d'alimenter le grand bassin qui peut rassembler jusqu'à 25 personnes. La source d'eau savonneuse, auparavant située à l'extérieur, se retrouve désormais à l'intérieur, dans une niche du mur sud. La source ferrugineuse et vitriolique (« eau minérale ») est installée, de la même manière, dans une niche du mur nord. La disposition du

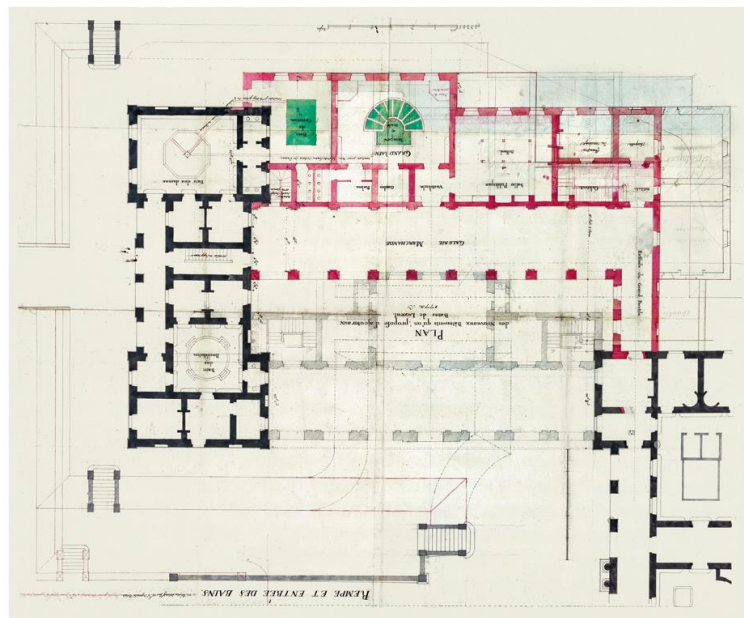
Petit Bain n'a pas non plus changé puisqu'on retrouve les deux robinets au centre : « C'est de cette source qu'on boit le plus communément, et dont on se sert pour les petits remèdes¹¹⁴. » L'eau tombe dans deux bassins situés de part et d'autre, ce qui correspond assez exactement à un dessin de 1816 (voir p. 75). Chaque bassin peut contenir jusqu'à six personnes ; le plus ancien des deux est d'un seul tenant. La pierre portant une inscription tirée du livre d'Isaïe (VOVS TOVS QVIAVE[Z] SOIF VENEZ A CES EAVX SALUTAIRE[S]) aujourd'hui insérée dans la façade de l'immeuble à l'angle de la rue des Thermes et de la rue Carnot est réputée provenir du moine (pilier central en pierre) entre les deux bassins¹¹⁵. Le bain des Capucins semble être celui qui a subi le plus de transformations, à tel point qu'il a pu être appelé

¹¹⁴ FABERT, Jean-Joseph de. *Essai historique sur les eaux de Luxeuil*. Paris : Impr. de Vincent, 1773, p. 21.

¹¹⁵ DESGRANGES, Bernard. *Luxeuil, par à pas*. Luxeuil-les-Bains : B. Desgranges, 1993, t. 1, p. 190.



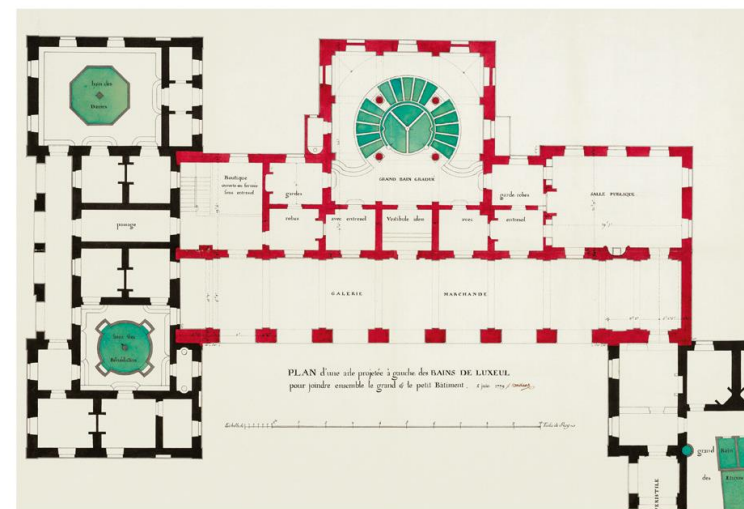
Luxeuil-les-Bains, galerie du bâtiment nord de l'établissement thermal.



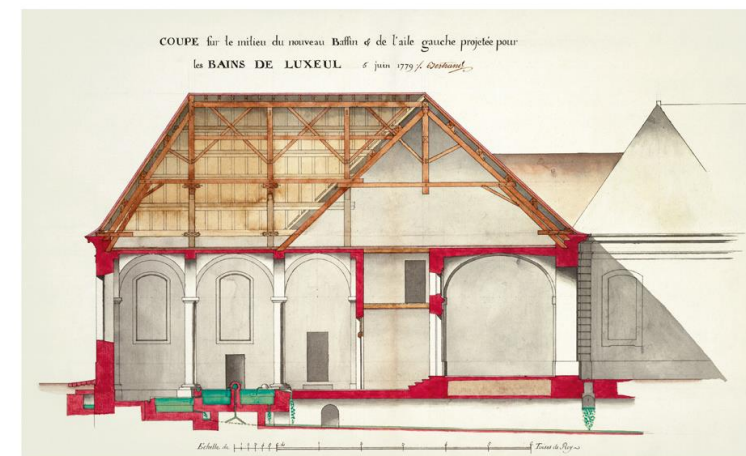
Luxeuil-les-Bains, premier projet pour l'aile du Bain gradué de l'établissement thermal (plan). Dessin (crayon, encre, aquarelle), par Philippe Bertrand, 1775 (archives départementales de la Haute-Saône).

Les fouilles commencent en 1779. Le 5 mars de cette année, Bertrand signe un plan de l'étage et une coupe auxquels on peut rattacher plusieurs autres dessins non signés et non datés. Ils correspondent à un projet encore ambitieux composé de deux ailes encadrant la cour et doté d'un étage en surcroît. Ce projet est sévèrement critiqué par les officiers municipaux dans la délibération du 28 avril : ils jugent inutiles les mansardes « pas habitables si près d'un bain » et les deux escaliers qu'elles obligent à prévoir. Ils souhaitent également avancer l'aile jusqu'au niveau de l'avant-corps gauche du bâtiment

du Grand Bain, ce qui permettrait de connecter le « péristyle » de ce dernier et la nouvelle galerie à bâtir. L'intendant leur rappelle le 2 mai leurs engagements mais demande en parallèle à Bertrand d'élaborer un nouveau projet, qui est remis le 5 juin. Il établit un consensus : l'étage en surcroît a disparu, mais l'aile reste en retrait par rapport au bâtiment du Grand Bain. Entre-temps, le montant estimé des travaux a gonflé pour atteindre 46 537 livres. Le 30 août, Lingée écrit à Bertrand qu'il se charge de finaliser le projet. C'est lui d'ailleurs qui signe désormais les dessins. Le 20 décembre 1780, il améliore



Luxeuil-les-Bains, deuxième projet pour l'aile du Bain gradué de l'établissement thermal (plan et coupe). Dessin (crayon, encre, gouache, aquarelle), par Philippe Bertrand, 5 juin 1779 (archives départementales de la Haute-Saône).



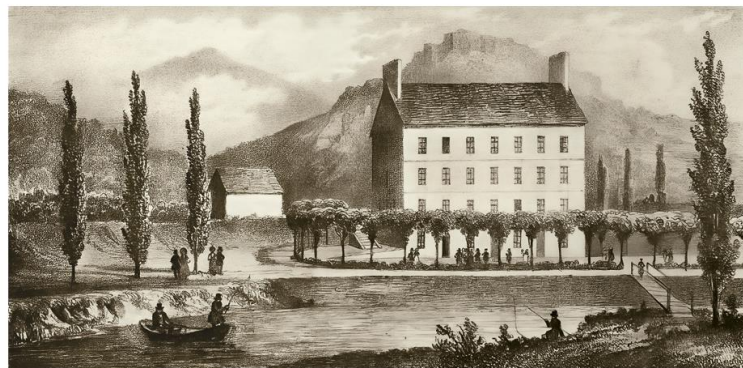


Guillon-les-Bains, emplacement des « anciens bains » de l'établissement thermal.

placées dans le centre du bâtiment, elles renferment la source minérale, l'une est destinée au chauffage des eaux, dont la chaleur naturelle n'est que de 14 degrés, et l'autre est la salle de boisson²³³. Le premier étage comprend une salle de billard, une salle à manger et un bureau. Les deuxième, troisième et quatrième étages sont occupés par des « chambres à coucher ayant l'entrée sur un vaste corridor ». L'auteur insiste sur le rassemblement des fonctions dans un même bâtiment : « Comme on le voit, cet établissement réunit, dans un même local, bains, restaurant et logements. » C'est la solution que l'on avait écartée à Luxeuil dans le dernier quart du XVIII^e siècle mais qui s'impose au cours de la première moitié du XIX^e siècle dans les petites stations, comme à Bourbon-Lancy, ou dans les vallées reculées, comme à Guillon-les-Bains en ce sens comparable aux Eaux-Chaudes (Pyénées-Atlantiques).

233 Arch. dép. Doubs, 178 J 28.

Le docteur L. Coillot, originaire de Montbozon (Haute-Saône), s'occupe des baigneurs. Il fait publier ses *Observations sur la nature et les effets de l'eau minérale sulfureuse de Guillon* (1827) qui contribuent à en faire connaître les propriétés et les vertus. Il indique que l'eau se jetait à l'origine dans la rivière, avant l'aménagement de la source : « Lentement préparée dans les entrailles des montagnes environnantes, et amenée par de lointains conduits, c'est par un trajet vertical dont la profondeur reste inconnue, qu'elle arrive à la surface du sol, et se rassemble dans les deux bassins qu'on lui a creusés²³⁴. » Il compare les eaux sulfureuses de Guillon à celles d'Enghien et de Montmorency (Val-d'Oise) : les recherches « suffisent déjà pour lui assurer un rang distingué parmi les eaux sulfureuses de la France ».

234 COILLOT, *Observations sur la nature et les effets de l'eau minérale sulfureuse de Guillon, près Baume-les-Dames* (département du Doubs). Besançon : Chalandre Fils, 1827, p. 2-3.

Guillon-les-Bains, établissement thermal (vue). Estampe, d'après un dessin de Bichebois, vers 1830 (archives départementales du Doubs).

L'eau peut être prise en boisson, mais aussi en bain grâce à un système de chauffage. La saison commence le 15 mai. Le prix d'une chambre est d'un franc par jour ; une boisson coûte 30 centimes et un bain 1,10 franc.

Le « bâtiment neuf » (1840-1842)

Jean-Baptiste Pouillet, sans doute à la mort de son père, fait une première tentative en 1830 pour créer une société par actions. Celle-ci voit finalement le jour le 29 décembre 1839. Dans la présentation qu'il fait publier en 1842, Pouillet fils résume le contexte de la reprise du « premier établissement [...] qu'il fallut promptement agrandir » : « Celui-ci devint à son tour insuffisant ; et c'est alors que plusieurs personnes, frappées de la position avantageuse de la source de Guillon et des propriétés médicales de ses eaux, formèrent avec les propriétaires une association pour donner à cet établissement tout le développement qu'il méritait. Cette société a fait depuis quelques années de grandes dépenses pour que l'établissement de Guillon ne laissât plus rien à désirer. Elle a restauré les anciennes constructions et élevé un nouveau bâtiment qui satisfait à toutes les exigences de l'utile et de l'agréable. Ces deux bâtiments communiquent par des galeries intérieures avec les cabinets de bain, afin que les malades ne soient jamais exposés aux variations

atmosphériques, et puissent prendre leurs bains avec le même succès, quelle que soit la température extérieure. On trouve dans l'établissement : vastes salons, salle de billard, piano, chapelle desservie tous les dimanches, etc. ; belles chambres d'habitation convenablement meublées, cabinets de bains commodes, études et douches médicinales de toute sorte ; rien enfin n'a été oublié par M. De Metz, architecte distingué de Paris, qui a été chargé d'en faire les plans et d'en surveiller l'exécution. Les nouvelles sources qu'on a trouvées, et qui ont été réunies à celle qui existait, ont permis de donner à l'établissement ce grand développement. Des bains russes et orientaux, des bains de vapeurs médicinales de toute espèce, à l'instar de ceux de la capitale, ont été également établis dans le bâtiment des bains. Ces moyens puissants, combinés avec l'action des eaux sulfureuses, concourent efficacement, dans certains cas, à la guérison des maladies opiniâtres²³⁵. »

L'architecte Philippe Alphonse Demetz (1807-1879) construit le « bâtiment neuf » à l'ouest des « anciens bains » le long du Cusancin, en remployant visiblement un édifice de plan carré préexistant au bord de la rivière — peut-être le vestige d'un lavoir ou d'un moulin —

235 LAMBERT, C. *Notice sur l'établissement thermal de Guillon, près Baume-les-Dames*. Besançon : Dodières, 1842, p. 6-7.



FIÈVRE THERMALE ET DIVERSITÉ RÉGIONALE (VERS 1850-1914)

Lons-le-Saunier, *La Fortune*, par Jules Franceschi (dépôt du musée d'Orsay, RF 3981). Exposée au Salon de 1886, la statue acquise par l'État est déposée par le musée du Luxembourg à la maison de la Mutualité de Lons-le-Saunier en 1931. Le Crédit mutuel, croyant de bonne foi être propriétaire de l'œuvre, l'offre à l'établissement thermal de Lons-le-Saunier en 1992. Elle y accueille aujourd'hui les curistes dans la galerie ouest.

99

Le Bain ferrugineux est construit au nord du bâtiment du Grand Bain, à l'emplacement des latrines du XVIII^e siècle. Il constitue une aile de plan rectangulaire, au centre de laquelle se trouve une salle décorée de « glaces placées sur des consoles en

Luxeuil-les-Bains, Bain ferrugineux. Carte postale, premier quart du XX^e siècle (collection particulière).



104

pierre sculptées avec goût, le tout disposé de manière à lui donner l'apparence d'un élégant salon²⁴⁵ ». Il est encadré par des cabinets latéraux surmontés d'une galerie conçue comme un promenoir accessible depuis les escaliers du vestibule ; c'est le parti général que l'on retrouve développé à une tout autre échelle une vingtaine d'années plus tard aux Nouveaux Thermes de Bourbon-l'Archambault. Le bâtiment comporte au

total dix cabinets dont les parois et les plafonds sont formés de dalles de grès bigarré des Vosges ornées de moulures. Deux d'entre eux sont plus grands et disposent d'une petite piscine – ou « bain de famille » – et d'un « vestiaire orné d'une jolie cheminée en marbre blanc ». Des tubes en terre cuite vernissée, complètement isolés pour éviter la déperdition de chaleur, permettent de conduire l'eau du réservoir jusqu'aux baignoires. Celles-ci sont en granite rose des Vosges. Si elles paraissent enfoncées dans le sol, elles sont en réalité disposées sur une galerie « échauffées par l'eau du Grand Bain²⁴⁶ ». Du côté de l'entrée de la galerie, deux fontaines sont installées : celle de droite est alimentée par l'eau ferrugineuse, celle de gauche par l'eau du bain des Cuvettes. Le Bain ferrugineux, dont les travaux sont achevés en 1856, est détruit dans les années 1930. Il ne subsiste que des vestiges de son décor sculpté.

L'affluence des malades et le nombre réduit de baignoires dans le Bain ferrugineux conduit dès 1857 à envisager son

245 Ibid., p. 60-61.

246 BILLOUT, Alphonse. *Notice sur les eaux minérales-thermales de Luxeuil et spécialement sur le bain ferrugineux*. Paris : J.-B. Baillière, 1857, p. 14.



Luxeuil-les-Bains, vestiges du décor sculpté du Bain ferrugineux, déposés dans le parc thermal.



105

La construction des bains de l'hôpital d'Aligre (1895-1898)

L'accueil à titre gratuit des plus pauvres dans les établissements thermaux français, prévu dans un arrêté du 14 octobre 1797, est réaffirmé par l'ordonnance royale du 18 juin 1823²⁶⁸. Néanmoins, il existe déjà sous l'Ancien Régime à Bourbon-Lancy un « bain

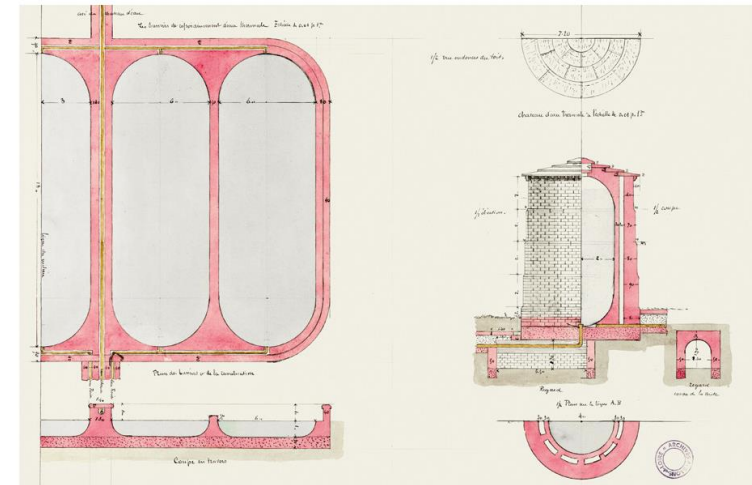
des pauvres ». Deux mémoires du médecin-inspecteur Louis Pinot montrent qu'il s'agit encore d'une question importante autour de 1810²⁶⁹. Le service des pauvres est alors assuré par les mêmes employés en charge des « bains publics ». Il commence « bien longtemps avant le jour et dès le milieu de la nuit » pour permettre aux employés de se consacrer aux baigneurs étrangers. Pinot préconise que les deux services soient assurés simultanément et par deux équipes différentes, d'autant plus qu'ils ne se font pas au même endroit : « Les cabinets et les

Bourbon-Lancy, bains de l'hôpital d'Aligre.



268 COUSTEIX, Pierre-Jean. « Le thermalisme social à Vichy. Notes historiques ». In : Congrès national des sociétés savantes (117 ; 1992 ; Clermont-Ferrand). *Villes d'Eaux : histoire du thermalisme*. Paris : Éd. du CTHS, 1994, p. 325-329.

269 Arch. dép. Saône-et-Loire, M 2027.



Bourbon-Lancy, projet pour le château d'eau et les bassins de refroidissement des bains de l'hôpital d'Aligre (plan, coupe et élévation). Dessin (crayon, encre, aquarelle), par François Dulac et Frédéric Delafond, 1895 (archives départementales de Saône-et-Loire).

Bourbon-Lancy, château d'eau et bassins de refroidissement des bains de l'hôpital d'Aligre.



L'initiative privée : les pionniers du milieu du XIX^e siècle

Les travaux réalisés dans les établissements relevant d'administrations publiques ne doivent pas faire oublier la réalité du paysage du thermalisme français au milieu du XIX^e siècle : sur les 150 établissements recensés dans le *Dictionnaire d'hygiène publique* (1857) de Tardieu, plus des deux tiers sont privés²⁷². Moins impliqués dans les Pyrénées où les communes jouent un rôle prépondérant, les entrepreneurs sont omniprésents dans le Centre et l'Est de la France et participent au maillage du territoire en créant de petits établissements autour de nouvelles sources comme à Guillon-les-Bains. Parmi eux, Louis Bouloumié est resté célèbre en lançant la station de Vittel (Vosges) en 1854²⁷³. Cette figure du « pionnier » est incarnée en Bourgogne-Franche-Comté par Antoine-Théodore Viel de Lunas, marquis d'Espeuilles, à Saint-Honoré-les-Bains, et Jean-Marie de Grimaldi, à Salins-les-Bains.



La famille d'Espeuilles et le nouvel établissement thermal de Saint-Honoré-les-Bains

Un invariant entre public et privé : la parution d'ouvrages scientifiques qui accompagnent – tantôt en la précédant, tantôt en la suivant – la construction d'un nouvel établissement thermal. À Saint-Honoré, les premières brochures ou notices consacrées aux propriétés des eaux datent des

Saint-Honoré-les-Bains, décor de fontaine (musée de la Faïence et des Beaux-Arts, Nevers, NF 2019.1.30). Les quatre dauphins décorant la buvette de l'établissement thermal ont été exécutés par la poterie du château de la Montagne.

272 GRENIER. Lise. DUBOY, Philippe. « Les Villes de santé ». In : [Exposition. Paris, École nationale supérieure des beaux-arts. 1985]. *Villes d'eaux en France*. Paris : Institut français d'architecture, 1984, p. 13-40 (p. 31).

273 Institut français d'Architecture. *Vittel, 1854-1936 : création d'une ville thermale*. Paris : Édition du Moniteur, 1982.

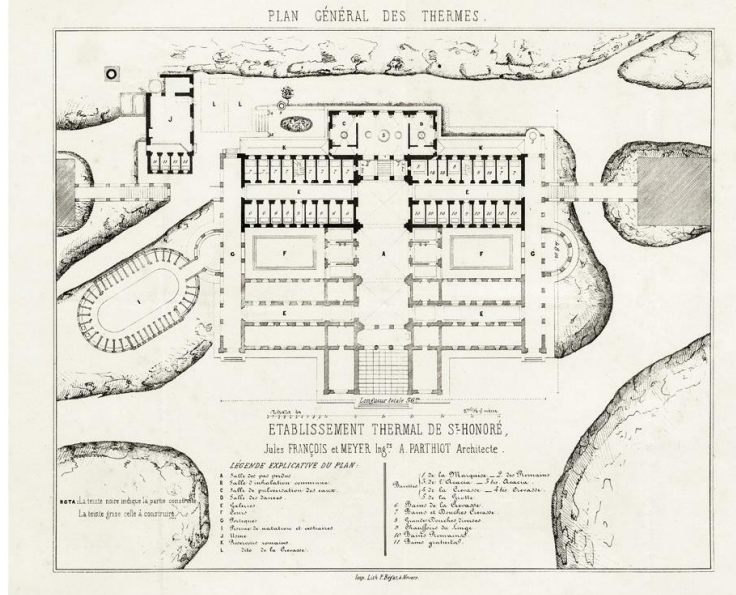


Saint-Honoré-les-Bains, buvette de l'établissement thermal. Photographie, fin du XIX^e siècle (archives du château de la Montagne, Saint-Honoré-les-Bains).

années 1855-1857. Elles sont dues à Étienne Ossian Henry, Charles Racle et surtout Camille Allard, membre titulaire de la Société d'hydrologie de Paris, que l'on retrouve médecin-inspecteur des eaux à partir de 1856.

Dans les *Eaux thermales sulfureuses de Saint-Honoré-les-Bains* (1859), Allard rassemble toutes les connaissances de son époque sur les sources, et souligne leurs propriétés exceptionnelles et rares : « Les médecins et les malades du nord de la France ont bien souvent l'occasion de regretter l'éloignement des sources sulfureuses des Pyrénées et des Alpes, et beaucoup d'affections cruelles sont ainsi chaque année privées d'un remède que les malades ne peuvent pas aller chercher au loin [...] Cette lacune de l'hydrologie médicale [...] subsistait encore [...] avant la restauration des bains de Saint-Honoré²⁷⁴ ». C'est le même « positionnement » de l'établissement dans le paysage thermal français que l'on retrouve l'année suivante dans l'*Établissement thermal de Saint-Honoré-les-Bains* (1860) de Richard Cortambert : « Cette clientèle s'est formée d'elle-même, et, on peut le dire, par la seule vertu des eaux. Avant même que

274 ALLARD, Camille. *Eaux thermales sulfureuses de Saint-Honoré-les-Bains (Nièvre)*. Strasbourg : G. Silbermann, 1859, p. 3.



Saint-Honoré-les-Bains, projet d'agrandissement de l'établissement thermal (plan). Lithographie, par P. Bégat, milieu du XX^e siècle (archives du château de la Montagne, Saint-Honoré-les-Bains). Les parties correspondant à la première campagne de travaux qui s'achève en 1857 sont figurées en noir, celles restées à l'état de projet en gris.

l'analyse chimique de la source ait été faite, l'expérience populaire conduisait déjà à Saint-Honoré le même genre de malades qu'attire aux Eaux-Bonnes [Pyrénées-Atlantiques] la spécialité de ces eaux. Cette analogie de composition et d'action médicale entre certaines sources pyrénéennes et les eaux de Saint-Honoré est d'une très grande importance, si l'on considère l'isolement de ces eaux au centre de la France [...] Les médecins et les malades du nord, de l'ouest, de l'est et du centre de la France ont bien souvent l'occasion de regretter l'éloignement des Pyrénées²⁷⁵. » Un argument publicitaire qui ne tient plus guère après l'annexion de la Savoie – et d'Aix-les-Bains – à la France en 1860.

Un projet ambitieux

Quand précisément la décision de construire un nouvel établissement thermal, en lieu et place de l'ancien, a-t-elle germé ? Dix-sept années s'écoulent

entre l'acquisition du site par le marquis d'Espeuilles en 1837 et le début des travaux en 1854, au cours desquelles le projet pourrait avoir mûri, tout en intégrant les dernières nouveautés en matière d'architecture thermique et hospitalière. Il est l'œuvre conjointe de l'ingénieur Jules François, qui se charge en particulier du problème du captage des eaux, et d'Andoche Parthiot (1821-1900), architecte local installé à Château-Chinon (Nièvre). Les travaux, qui sont conduits « sous l'intelligente surveillance de Meyer, régisseur de l'établissement²⁷⁶ » (dont on ne sait rien), commencent en 1854.

L'établissement thermal tel qu'il est projeté est connu par un plan que complète une vue gravée par Wormser et publiée dans l'édition de 1855 du *Guide pratique du médecin et du malade aux eaux minérales* de Constantin James²⁷⁷ puis dans l'*Album universel des eaux thermales et des bains de mer* en 1862.

276 ALLARD. Op. cit., p. 5.

277 JAMES, Constantin. *Guide pratique du médecin et du malade aux eaux minérales*. 3^e édition. Paris : Victor Masson, 1855, p. 175-179.



Saint-Honoré-les-Bains, chantier de construction de la deuxième piscine. Photographie, début du XX^e siècle (archives du château de la Montagne, Saint-Honoré-les-Bains).

Saint-Honoré-les-Bains, deuxième piscine de l'établissement thermal. Carte postale, premier quart du XX^e siècle (collection particulière).



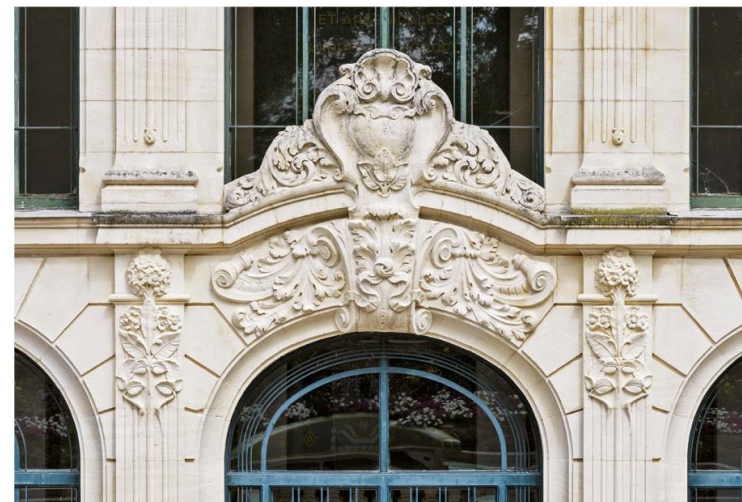
21. St HONORÉ les BAINS — Etablissement Thermal. LA Piscine

D'une surface à peu près équivalente à l'ancien hall qu'il remplace, le pavillon des sources sert à la fois de hall et de buvette. L'enjeu, cette fois, est moins d'agrandir l'établissement que de donner une nouvelle image à la station. Peut-être ne s'agit-il d'ailleurs que de la première étape d'un chantier plus ambitieux



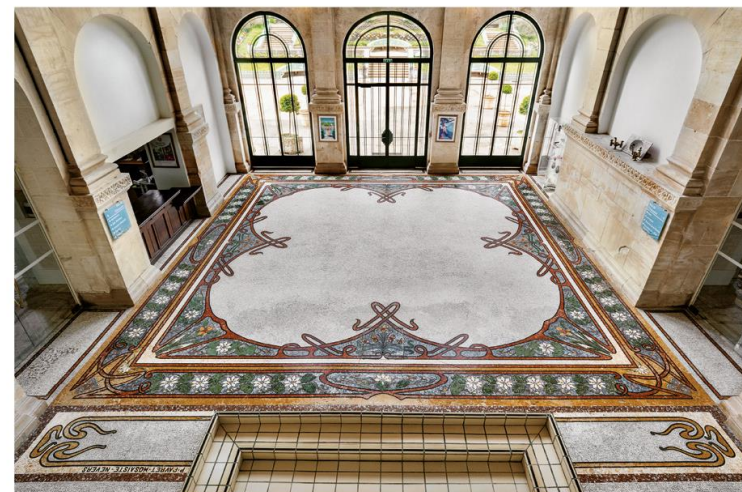
Saint-Honoré-les-Bains, décor sculpté du pavillon des sources : tête de Sylvanus, dieu des forêts.

— surélévation des galeries, voire reconstruction de la totalité des bâtiments — finalement abandonné. La référence au pavillon de l'Horloge du Louvre pourrait-elle avoir été suggérée à Honoré Pons par son maître, Gaston Redon, architecte en charge des palais nationaux, qui donne lui-même une certaine démesure

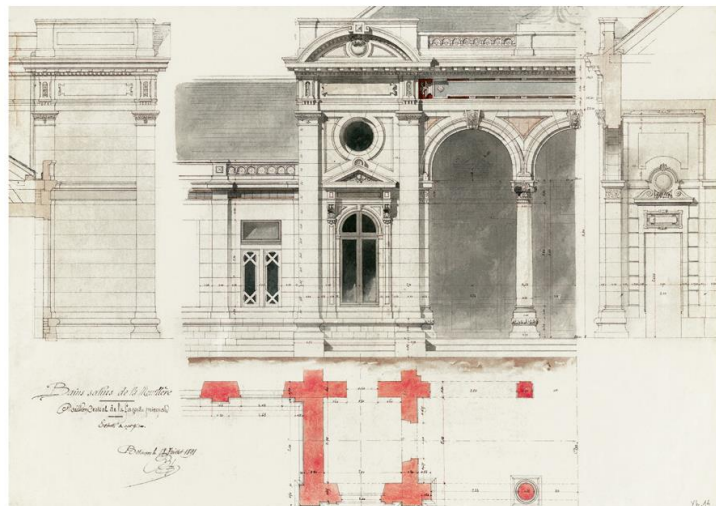


Saint-Honoré-les-Bains, décor sculpté du pavillon des sources : bouquets de Pulmonaires officinales encadrant des feuilles d'acanthe.

Saint-Honoré-les-Bains, mosaïque au sol du pavillon des sources, par Pietro Favret.



Double-page suivante : Saint-Honoré-les-Bains, établissement thermal.



Besançon, projet pour l'établissement thermal (plan et élévation de l'avant-corps central). Dessin (crayon, encre, aquarelle), par Marcel Bouterin, 18 juillet 1891 (bibliothèque municipale, Besançon).

Elles sont réservées, toutes deux, aux bains de troisième classe – les « bains gratuits » – pour lesquels un emplacement doit être prévu suivant le sujet du grand prix de 1900. L'architecte bisontin rassemble ainsi dans un seul et même édifice les trois classes qui tendent parfois ailleurs – c'est le cas à Vichy, à La Bourboule et à Vittel – à constituer des établissements distincts. La circulation du personnel est assurée par deux galeries extérieures, en façade latérale. Quant aux cabinets des médecins, ils se situent dans les pavillons d'angle.

Bouterin sacrifie à la tradition de l'architecture française en composant l'édifice à l'aide de pavillons reliés par des ailes. Dans la façade principale, il cite l'architecture de Charles Garnier (1825-1898) dont il connaît à l'évidence le casino de Vittel construit quelques années plus tôt. La tour-lanterne, accessible depuis un grand escalier à côté du hall central, constitue un belvédère dominant l'ensemble du site. Depuis la

Cadre de l'un des miroirs provenant du hall de l'établissement thermal de Besançon (Kursaal, Besançon).



154



Besançon, projet pour l'établissement thermal (coupe longitudinale sur le vestibule et coupe transversale sur le hall). Dessin (crayon, encre, aquarelle, pastel), par Marcel Bouterin, vers 1891 (bibliothèque municipale, Besançon).

destruction de l'édifice en 1966, seules les photographies anciennes témoignent du soin accordé au traitement des façades en pierre et aux toitures en ardoise, tout comme de l'effet d'opulence recherché dans le hall central, véritable lieu d'apparat pour les curistes des deux premières classes. Trois des quatre miroirs des murs latéraux, disposés en vis-à-vis pour donner l'impression d'un espace qui se dilate à l'infini, aujourd'hui déposés au Kursaal, sont les seuls vestiges de ce décor.

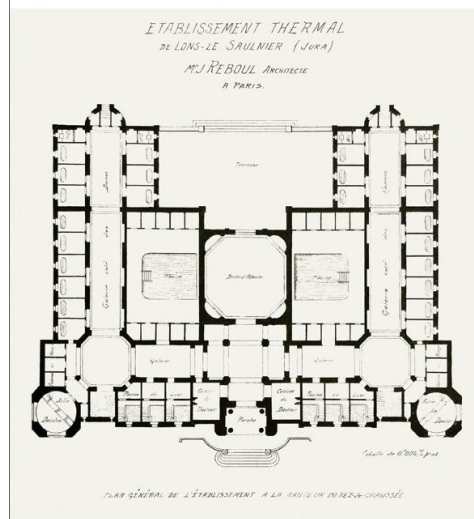
L'établissement thermal de Lons-le-Saunier

L'établissement thermal de Lons-le-Saunier, qui quant à lui subsiste encore aujourd'hui, est contemporain de celui de Besançon mais son histoire s'inscrit à la suite de celle du Puits salé dont l'activité – marginale – se maintient jusqu'à l'entre-deux-guerres.

Besançon, hall de l'établissement thermal. Carte postale, premier quart du XX^e siècle (bibliothèque municipale, Besançon).



155



Lons-le-Saunier, établissement thermal (plan du rez-de-chaussée et coupe transversale). Extrait de : *Monographies de Bâtiments modernes*, livraison n° 102, janvier 1896 (bibliothèque Forney).

Lons-le-Saunier, aile orientale de l'établissement thermal. L'organisation des volumes est comparable à celle adoptée à Saint-Honoré-les-Bains quarante ans plus tôt : les fenêtres du premier niveau éclairaient les cabinets, celles du second niveau la galerie.



158



Lons-le-Saunier, portail de l'établissement thermal. La tour-lanterne surmontant la salle d'attente, au centre de l'édifice, a été détruite en 1969.

159



Santenay, bâtiment d'exploitation et établissement thermal de la source Carnot, aujourd'hui désaffectés (dépendances de l'EHPAD Les Verdaines).



176

Fièvre thermique et diversité régionale (vers 1850-1914)

Garreau n'a pas les moyens d'exploiter de façon optimale sa source, dont le débit élevé justifierait la création d'un véritable établissement thermal. En 1902, il vend donc l'ensemble à un groupe de financiers qui créent la Compagnie des eaux lithinées de Santenay. Plusieurs bâtiments sont alors construits, pour un coût estimé à 800 000 francs. Le Grand Hôtel des Bains ouvre dès 1903. Il faut en revanche attendre 1904 pour assister à l'inauguration du bâtiment des bains, complété par une annexe abritant les machines et les chaudières. L'hôtel et l'établissement thermal sont reliés par une passerelle couverte : on retrouve ainsi le type de l'établissement thermal-hôtel-restaurant déjà rencontré à Guillon.

Dès la première saison, les difficultés financières se multiplient, d'autant plus que la fréquentation est faible. En 1909, l'arrivée d'Arthur Budan, étudiant en médecine à Paris, semble apporter un nouveau souffle au thermalisme à Santenay. Il achète d'abord l'ensemble des bâtiments attachés à la source Carnot puis ceux de la Fontaine salée, sans doute avec l'intention première d'en reprendre le casino. Malgré de grandes ambitions, Budan ne parvient pas à relancer l'établissement, qui est revendu à la veille de la Première Guerre mondiale.

La source Santana

L'histoire de la source Santana, quant à elle, débute après celle des trois précédentes. En 1906, Henri Perrin, directeur d'une sucrerie à Chalon-sur-Saône, et Pierre-Antoine (dit Marius) Desfontaines, associé de la tuilerie Perrusson et chargé plus particulièrement du site de Saint-Léger-sur-Dheune (Saône-et-Loire), forent une nouvelle source sur un terrain situé à environ 200 mètres au sud des sources Lithium et Carnot. Deux bâtiments y sont rapidement construits. Le premier, côté nord-ouest, est situé au-dessus du forage ; il est destiné à l'accueil des buveurs. Le second, côté sud-est, sert de logement au gardien. Les carreaux de céramique sont ceux du catalogue de l'entreprise Perrusson. Quant à la référence à l'Orient, avec les arcs outrepassés associant pierre

blanche et brique rouge, elle témoigne de l'éclectisme qui touche l'architecture des lieux de villégiature à partir du milieu du XIX^e siècle. L'engouement pour les pavillons coloniaux des expositions universelles de 1889 et 1900 a sans doute été déterminant dans l'adoption du style mauresque. Le choix de ce style dans un bâtiment thermal connaît un précédent en France avec l'établissement de Vittel (1884), de Charles Garnier, et les pavillons des sources du Hammam de Hauterive (Allier), construits en 1893 par l'architecte Antoine Percilly (1858-1928).

L'autorisation d'exploitation est accordée en 1908. Mais l'arrivée de Budan à Santenay menace les propriétaires qui préfèrent vendre le site à une Compagnie générale des eaux de Santenay sise à Villeurbanne (Rhône) en 1910. L'entreprise s'attache alors à promouvoir l'eau de la source Santana en vantant ses propriétés purgatives (laxatives)... tout en les renforçant en ajoutant du sulfate de sodium ! L'eau est malgré tout vendue sous la marque Apollo comme une eau minérale naturelle, ce qui oblige le préfet à intervenir en 1917. Après la Première Guerre mondiale, la société abandonne l'exploitation, qui passe de mains en mains sans rencontrer le succès.

Santenay, buvette de la source Santana. Carte postale, premier quart du XX^e siècle (collection particulière). Malgré son intérêt architectural, l'édifice est détruit en 2019 pour laisser place à un nouvel établissement thermal.



177



MODERNISATION, TRANSFORMATION ET RECONVERSION : LE THERMALISME RÉGIONAL AUX XX^e ET XXI^e SIÈCLES

Saint-Honoré-les-Bains, salle d'inhalation de l'établissement thermal.

181

Salins-les-Bains, piscine de l'établissement thermal. Photographie, deuxième quart du XX^e siècle (archives départementales du Doubs).

Robert Danis à Luxeuil-les-Bains

Comme les autres établissements thermaux de la région, celui de Luxeuil-les-Bains entre dans une période de turbulence au lendemain de la Première Guerre mondiale. En charge de sa gestion depuis 1896, la Compagnie des eaux minérales et des grands hôtels de Luxeuil est déclarée en faillite et dissoute en 1921. En 1923, le bail est repris par la Nouvelle Société fermière de l'établissement thermal de Luxeuil-les-Bains, créée par Jean Pattegay et ses associés. Pendant toute la décennie, les travaux sont insignifiants et l'on se contente d'exécuter les réparations nécessaires au bon fonctionnement des services. C'est le cas du « plafond » du bain des Bénédictins qui est tombé en 1923 ou encore du clocheton en bois qui a dû être refait à la même époque. La plupart des bassins sont conservés, mais leur alimentation est adaptée aux besoins. Ainsi le bain des Capucins, réservé aux femmes et aux enfants : le matin, il est rempli d'eau alcaline pour les premières, l'après-midi d'eau ferrugineuse pour les seconds. En 1926, une nouvelle « buvette d'eau alcaline et d'eau ferrugineuse³⁴¹ » est créée à l'extrémité ouest de la galerie du bâtiment du Grand Bain.

En septembre 1934, les hôteliers ont le sentiment que la station décline et lancent une pétition pour que les installations soient modernisées. Les chiffres de fréquentation leur donnent raison : elle accueille environ 900 curistes autour de 1920, un chiffre qui ne progresse pas dans les années suivantes puisque l'établissement franchit péniblement la barre des 1 000 curistes au milieu des années 1930. Dans ce contexte, les premières discussions sont engagées par la Ville, qui souhaite s'en porter acquéreur, avec l'État dès la fin des années 1920. Le maire de l'époque, André Maroselli, obtient le dépôt d'un projet de loi en 1933 mais les discussions se poursuivent. Elles concernent principalement le prix à payer, l'administration des Domaines s'opposant à une cession à titre gratuit. En 1935, le prix est finalement fixé à 245 000 francs, ce qui correspond – dit-on alors – au montant de travaux déjà exécutés et que l'État doit donc théoriquement déduire du prix de vente. Ainsi, l'opération devient neutre pour les finances de la Ville et la loi de rétrocession de l'établissement peut être votée par

341 Arch. dép. Haute-Saône, 5 M 162.

l'Assemblée nationale en avril 1935, puis par le Sénat en juillet 1936. Elle est promulguée par Albert Lebrun, président de la République, le 20 août suivant.

Le changement de propriétaire n'a aucun impact sur le mode d'exploitation puisque le bail de la Nouvelle Société fermière est maintenu et même prorogé en 1938. À la Ville désormais revient la charge de lancer les travaux d'agrandissement et de modernisation qu'elle juge nécessaires. Mais – paradoxe de la rétrocession – elle ne peut le faire sans le soutien financier de l'État. Un premier devis du 30 août 1937 en évalue en effet le montant à la somme colossale de 6 678 830 francs. Par l'arrêté du 15 octobre 1937, le gouvernement accorde donc une subvention de 5 025 000 francs, soit environ 75 % de la somme à réunir. D'autres devis se succèdent ensuite : 1 174 321 francs en avril 1938, puis 2 064 255 francs en juillet 1938 et enfin 2 035 657 francs en 1939.

Luxeuil-les-Bains, Hygie, par la manufacture de Sèvres d'après un modèle de Paul Cornet, 1939.



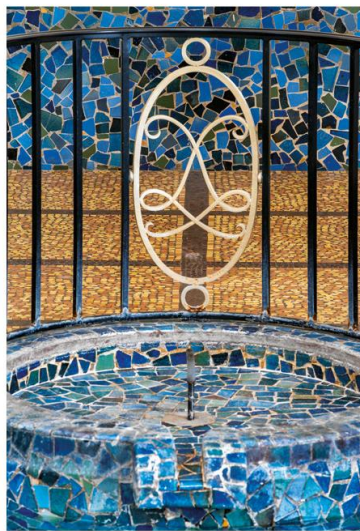
(1892-1977) celui d'Hygie – les deux sculpteurs travaillent conjointement, dans les mêmes années, à la fontaine Vergniaud de Limoges.

L'autre chantier majeur est celui de l'aile appelée « bâtiment d'Hygie » en raison de la proximité de la fontaine du même nom. Elle est érigée à l'emplacement du service d'hydrothérapie de 1905-1906, au nord-ouest de l'établissement, afin de ne pas être visible depuis la cour. Elle s'étend sur quatorze travées de longueur et s'élève sur trois niveaux. La distribution est semblable à celle des deux ailes encadrant la piscine, mais les cabines sont cette fois disposées de part et d'autre du couloir central. Sous une petite cour intérieure est créé un émanatorium (bain de vapeur), actuel hammam.

La transformation et la décoration des bâtiments existants

Si Robert Danis et Paul Giroud suppriment tous les ajouts du XIX^e siècle, ils conservent en revanche les volumes des anciens bains du XVIII^e siècle à l'exception de celui des Bénédictins, qu'ils sacrifient pour créer un grand vestibule et des bureaux pour l'administration. De nouvelles « piscines médicales » en lieu et place des anciens bassins sont creusées dans le Grand Bain, le bain des Capucins et le bain des Dames. Quant au Bain gradué, il est transformé en grande buvette, dans le même esprit que celui adopté par Danis au Bain national de Plombières, avec un luminaire central. Les eaux de sept sources (du bain des Dames, d'Hygie, du Pré-Martin, Labienus, ferrugineuse, gélatineuse et « eau bouillonnante » au centre) y sont disponibles, mais sans doute déjà moins pour des raisons thérapeutiques – la buvette est d'ailleurs rapidement supprimée – que pour créer une animation pour les curistes. De manière significative, l'architecte conserve sur place la piscine en pierre du XVIII^e siècle : Marcel Texier (1890-1969) la retrouvera lors des travaux qu'il conduira dans les années 1960. Toujours pour ouvrir l'édifice sur l'extérieur, tous les éléments d'huissier et de vitrage de la galerie de l'aile du Bain gradué ajoutés au XIX^e siècle sont supprimés.

Les intérieurs sont mis au goût du jour avec la commande de nouveaux décors de style Art déco. L'architecte Ernest Pincot n'avait pas fait autrement lors des travaux qu'il avait exécutés dans l'établissement



Luxeuil-les-Bains, médaillon au chiffre de la Ville de Luxeuil de la piscine créé à l'emplacement du bain des Capucins. Page de droite : piscine aménagée dans l'ancien Grand Bain, actuellement couloir de marche.

194

du Mont-Dore quelques années plus tôt. Mais Danis et Giroud y incluent également quelques références à l'histoire de l'édifice. Les nouveaux garde-corps métalliques des piscines et des escaliers, fabriqués par les ateliers spécialisés en serrurerie et fonderie d'art Schwartz-Hautmont, sont ainsi ornés de médaillons au chiffre de la Ville de Luxeuil. Le vestibule nord créé au début des années 1830 à l'emplacement du bain des Cuvettes et laissé depuis lors sans décor est métamorphosé : l'entreprise Gentil et Bourdet – à qui Danis a déjà fait appel au Bain national de Plombières et qui intervient également à Contrexéville – y réalise un décor de mosaïque couvrant le sol et la partie inférieure des murs. L'aménagement d'un vestibule sud est rendu possible par le décloisonnement des espaces situés dans le secteur du bain des Bénédictins.



Bien-être, remise en forme et thermoludisme : de nouveaux enjeux au XXI^e siècle

À Saint-Honoré-les-Bains, à Luxeuil-les-Bains et à Lons-le-Saunier, la conservation et la modernisation de l'établissement thermal existant apparaissent comme une évidence, d'autant plus qu'il se situe dans un parc offrant des possibilités d'extension horizontale et d'ouverture en direction de la nature. Ailleurs, les contraintes du site, ou tout simplement la volonté de créer un nouvel établissement *ex nihilo*, donnent naissance au début du XXI^e siècle à des réalisations originales en matière d'architecture thermique.

Bourbon-Lancy constitue un cas particulier dans la région puisque les publics y sont aujourd'hui répartis entre deux équipements distincts, l'un consacré aux patients (malades) et l'autre créé spécifiquement pour les activités de bien-être et de remise en forme. Partout ailleurs, les deux versants de l'activité sont rassemblés dans un même établissement, avec des secteurs réservés à tel ou tel type d'usagers ou d'activités, et d'autres partagés en fonction des heures de la journée (matin pour les patients, après-midi pour les clients). L'édifice historique est conservé mais lourdement modernisé à partir des années 1970. Après la disparition des deux bassins de refroidissement, l'aile nord est agrandie d'une galerie en rez-de-chaussée, plus tard surmontée d'un étage pour la création de vestiaires, altérant la régularité de la façade sur la cour. Dans celle-ci, deux bâtiments sont ajoutés pour répondre à de nouveaux besoins : l'un abrite une piscine, l'autre un couloir de marche (2012-2013). À la suite d'un incendie qui détruit une grande partie de sa toiture le 16 avril 2019, l'établissement doit fermer deux années. Aujourd'hui, il propose deux orientations thérapeutiques : les maladies cardio-artérielles et la rhumatologie. Parallèlement, un centre de balnéothérapie est créé à 100 mètres de distance, en transformant un ancien édifice donnant d'un côté sur l'avenue de la Libération et de l'autre sur le parc.

Propriété de la Ville depuis 1934, l'établissement de Salins-les-Bains est géré en régie directe à partir de 1955. Malgré des travaux de rénovation en 1993-1994, il répond de moins en moins aux besoins à la fois des curistes et des clients des prestations de bien-être et de remise en forme au début du XXI^e siècle. Décision est alors prise d'abandonner le site historique



Bourbon-Lancy, centre de spa et bien-être Celtô. D'abord écurie du Grand Hôtel à la fin des années 1870, l'édifice subit une première transformation en devenant un casino après les travaux de l'architecte Edmond Durand en 1907. Le nouveau centre ouvre ses portes en 2007.

— comme, quelques années plus tôt, à Aix-les-Bains — et de construire un nouvel établissement au nord du centre ancien, au-delà de la vieille enceinte urbaine (porte Malpertuis et tour d'Andelot). Le site choisi domine le quartier Gambetta à l'ouest et offre une vue dégagée sur le paysage du fort Saint-André.

Salins-les-Bains, établissement thermal inauguré en 2017.



Le projet architectural est élaboré par l'agence de Michel Malcotti et Catherine Roussey. Le nouvel établissement (ThermaSalina) ouvre ses portes en 2017. Bien visible lorsqu'il est abordé par le nord, accès principal à la ville depuis Besançon et Dole, son volume est en revanche plus discret côté sud, ce qui lui permet de faire la transition avec le bâti du centre ancien. D'une surface totale de 4 000 m², l'édifice comprend deux niveaux reliés par un escalier au centre : un rez-de-chaussée (2 500 m²) entièrement dédié au public qui y accède par l'entrée de la façade sud, et un étage de soubassement (1 500 m²) qui compense la déclivité du terrain, côté nord, et rassemble les installations techniques. Les façades, largement ouvertes à l'aide de grandes baies vitrées, permettent une fluidité entre espaces intérieurs et extérieurs. Le secteur sud-est du rez-de-chaussée comprend l'accueil, les vestiaires et les bureaux de l'administration. Le secteur sud-ouest est consacré au spa, lui-même divisé en trois espaces : une grande piscine, un espace détente (caldarium, hammam et saunas) et une série de cabines pour les soins individuels. Le secteur nord, réservé aux patients des cures médicalisées, comprend une grande salle dotée d'une piscine de mobilisation et d'un bassin de marche et de douche immersive, et des cabines pour les soins individuels : étuves (maniluves et pédiluves), massages sous l'eau, douches au jet et douches sous-marines, hydrobains et aérobaïns. Les soins à base d'application de boue sont rassemblés dans des cabines spécifiques, dans le secteur nord-est. Les équipements sont alimentés par deux sources. La source historique — le puits à Muire, situé à environ 600 mètres du nouvel établissement — a une concentration en sel moyenne (entre 60 et 80 g/l) ; elle est encore utilisée pour remplir la piscine et le caldarium du spa. Une source plus récente (1994) — le puits des Cordeliers, issu d'un forage de 150 mètres de profondeur dans le parc des Cordeliers, à environ 1 100 mètres de là — vient la compléter. Sa concentration en sel est supérieure (entre 180 et 230 g/l) et son utilisation est limitée aux soins médicaux. L'établissement propose actuellement trois orientations thérapeutiques : la rhumatologie, la gynécologie et les troubles du développement chez l'enfant.

En 1956, la commune de Santenay rachète les quatre sources (Fontaine salée, Lithium, Carnot et Santana) dans l'intention de relancer le thermalisme. Dans les années qui suivent, l'exploitation de la source Lithium puis

celle de la source Carnot sont de nouvelles autorisées. Les architectes Jacques Evellin (né en 1943), François-Xavier Evellin (né en 1948) et Gilles Dalido (né en 1949) construisent un nouvel établissement qui ouvre ses portes en 1978. Sa faible fréquentation rend toutefois difficile son exploitation, et il ferme finalement en 1995.

En 1999, d'importants travaux de forage et de tubage sont réalisés aux sources Lithium et Santana, tandis que la source Carnot est abandonnée. Les travaux de construction d'un nouveau complexe s'achèvent en 2021. Le maître d'ouvrage, le groupe Valvital, a confié le projet à l'architecte Rémi Blézat (né en 1974). Le programme inclut un établissement thermal à proprement parler (2 880 m²) mais aussi une résidence hôtelière (2 174 m²) comprenant 49 appartements, un restaurant et une salle de séminaire. Au rez-de-chaussée de l'établissement sont rassemblés les installations ainsi que les cabinets des médecins. L'étage est divisé en deux secteurs, l'un réservé aux patients des cures médicalisées — buvette, vaporarium, étuves, cabines de massage et cabines d'illutiation (boue) — et l'autre aux clients du spa, avec notamment des cabines de soins, un hammam, un sauna, différents bassins et une terrasse extérieure. La piscine est commune aux deux secteurs. L'établissement propose actuellement deux orientations thérapeutiques : d'une part les affections digestives et les maladies métaboliques, et d'autre part la rhumatologie.

Lons-le-Saunier, piscine de l'établissement thermal. Elle constitue l'un des équipements de l'espace de remise en forme créé en 2007.





LA STATION DE VILLÉGIATURE

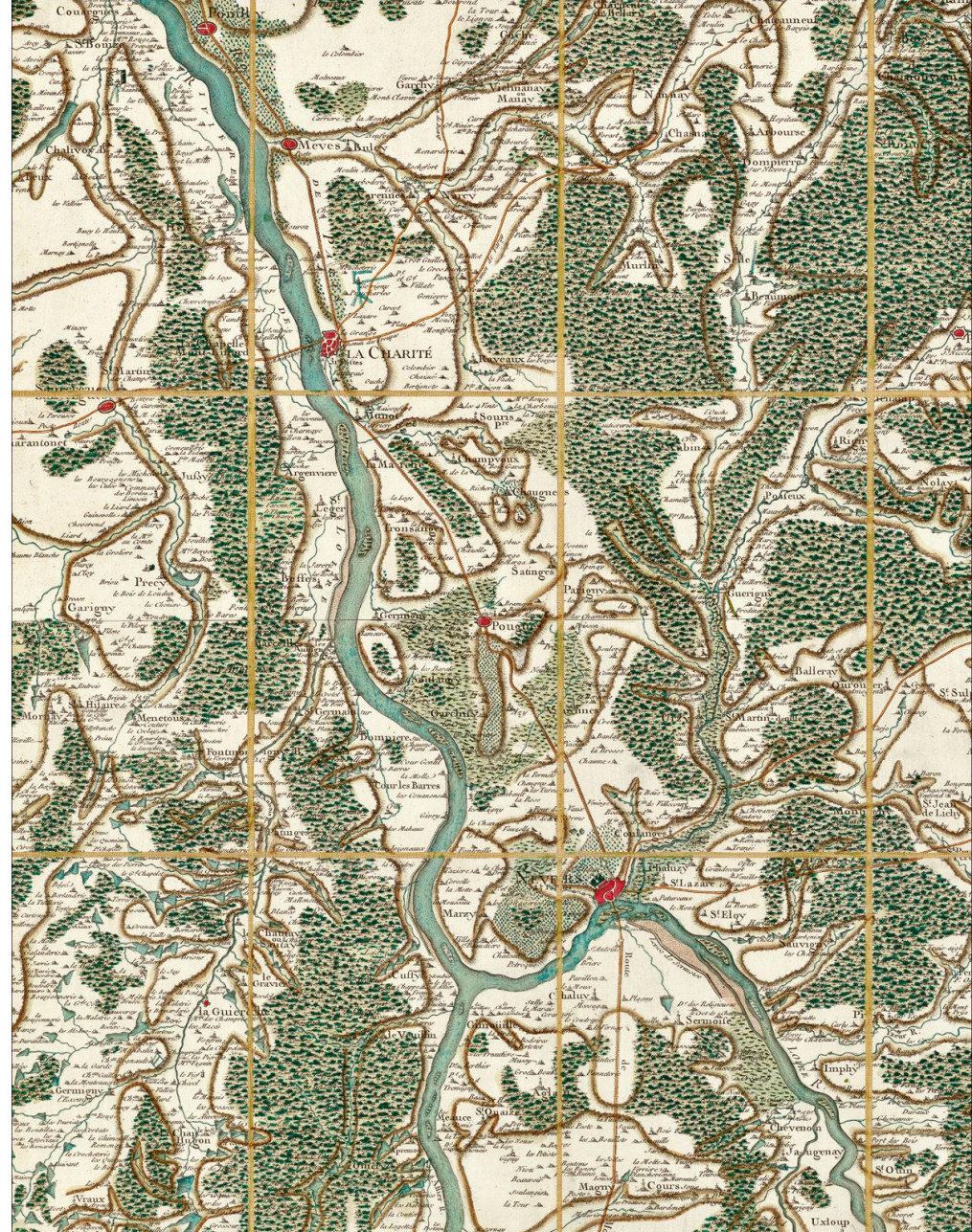
Lons-le-Saunier, lac du parc Édouard-Guénon.



LA STATION THERMALE, SA SITUATION ET SON ENVIRONNEMENT

Besançon. Affiche publicitaire (lithographie), par Lucien Dejoie dit Luc-Déje, vers 1930 (archives du centre dramatique national, Besançon).

217



La station thermale, sa situation et son environnement

Des stations relativement bien desservies : une spécificité régionale ?

La situation géographique de la Bourgogne et de la Franche-Comté les dote dès l'Antiquité d'un réseau routier permettant, depuis le bassin méditerranéen, de rejoindre le nord de l'Europe. La célébrité des eaux de Pougues à la Renaissance tient sans doute largement à leur accessibilité depuis la capitale : les fontaines Saint-Léger et Saint-Marceau se situent à 500 mètres de la route conduisant de Paris à Moulins en passant par Nevers. Il est tout aussi facile de se rendre à Bourbon-Lancy, en prenant la direction d'Autun depuis Nevers ou Moulins. Quant à Luxeuil, elle est traversée par la route de Lyon à Nancy qui passe également par Besançon.

Quand le train accompagne le développement du thermalisme

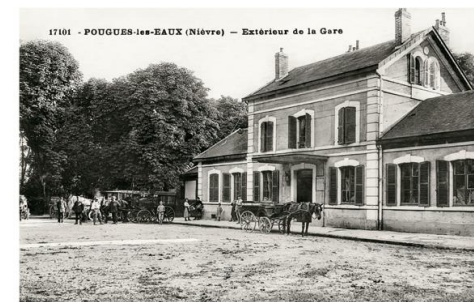
Cet avantage, les stations bourguignonnes et franc-comtoises le conservent pendant le premier développement du réseau ferré français³⁶⁴. Salins (1857) et Pougues (1861) sont accessibles par le train avant même Vichy (1862) et les stations pyrénéennes comme Bagnères-de-Bigorre (1862) et Bagnères-de-Luchon (1875).

Le projet de construction d'une ligne de chemin de fer de Paris à Mulhouse (Haut-Rhin) par Dijon (Côte-d'Or), Dole et Besançon suscite très tôt l'intérêt de la Ville de Salins. Celle-ci sollicite dès le milieu des années 1840 l'appui de Jean-Marie de Grimaldi, alors concessionnaire des salines, pour qu'un embranchement soit prévu à partir de Dole. Deux décrets du 12 février 1852 concèdent la ligne principale à la Compagnie du chemin de fer de Paris à Besançon (réunie dès 1854 à la Compagnie du chemin de fer de Paris à Lyon) et l'embranchement Dole-Salins à Grimaldi. En 1856, ce dernier cède la concession à la Compagnie du chemin de fer de Paris à Lyon qui ambitionne la création d'une ligne vers la Suisse. Les travaux de la section Dole-Salins sont terminés en 1857, et la gare terminus de Salins est inaugurée le 16 mai. La nouvelle ligne

permet à Grimaldi d'une part d'acheminer à moindre coût la houille d'Épinac (Saône-et-Loire) jusqu'aux salines d'Arc-et-Senans et de Salins, d'autre part de faciliter l'exportation du sel produit. Mais la ligne – espère-t-on alors – doit également jouer un rôle important dans le transport des voyageurs et l'essor du tourisme. Le nouvel établissement thermal n'ouvre-t-il pas d'ailleurs ses portes dès l'année suivante ? Située à environ sept ou huit heures de train de Paris, la ville est alors l'une des premières stations thermales à être raccordée au réseau ferroviaire français.

À Pougues, le projet de ligne de chemin de fer du Bourbonnais, qui doit relier Paris à Lyon en passant par Nevers et Moulins, ne peut qu'avoir encouragé Lutton à racheter la société Martin en 1854. D'abord porté par un syndicat associant en 1855 trois compagnies (Paris-Lyon, Paris-Orléans et Grand-Central), le projet est finalement conduit par la seule Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée (P.L.M.), créée en 1857. L'année suivante, celle-ci acquiert les terrains nécessaires à la traversée de la commune. Le site retenu pour la construction de la gare se situe au nord-ouest du bourg, à proximité de l'écart des Métairies et surtout des sources. Les voyageurs peuvent y accéder, depuis la route de Paris à Antibes (Alpes-Maritimes), par une avenue qui existe déjà au début du XIX^e siècle. La desserte de Pougues-les-Eaux est ouverte le 21 septembre 1861.

Pougues-les-Eaux, gare. Carte postale, premier quart du XX^e siècle (collection particulière).

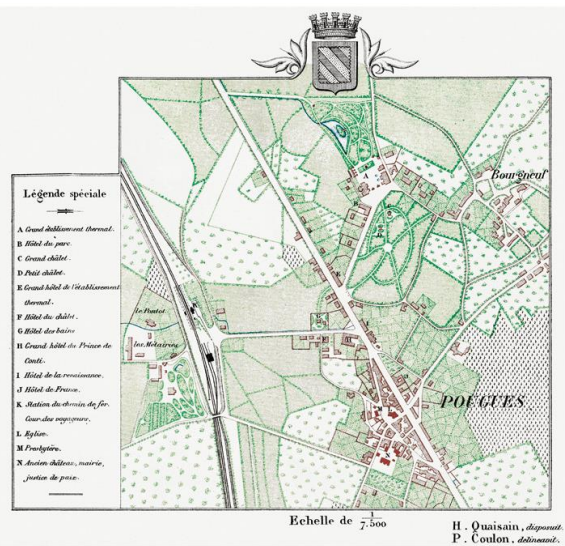


364 POISSON, Jacques. « Le voyage aux eaux. Histoire de la desserte ferroviaire des stations thermales ». *Revue d'histoire des chemins de fer*, n° 31, 2004, p. 201-234.

Carte générale de la France, feuille n° 49 (Nevers), par César-François Cassini de Thury, 1759 (Bibliothèque nationale de France). Située sur la route de Paris, à mi-chemin entre La Charité (au nord) et Nevers (au sud), le village de Pougues compte un peu moins de 1 000 habitants à la fin du XVIII^e siècle. Les « Capucins » et les « Eaux minérales » constituent un écart à l'est.

Le chalet Bellevue et la villa Marguerite peuvent en revanche être considérés comme caractéristiques d'un type de villa que l'on retrouve aux périodes suivantes. Près de la moitié des villas repérées datent du quatrième quart du XIX^e siècle, telle la villa Suzanne. C'est seulement au début du XX^e siècle qu'est tracée la grande avenue (actuelle avenue du Docteur-Segard) qui raccorde les deux anciens chemins en passant à travers le parc thermal : « Une construction est déjà décidée en bordure de cette voie. De ce côté semble s'orienter le développement de la station qui ne perdra pas ainsi son caractère agreste. Rien de gracieux comme cette succession de villas séparées par des jardins et abritées elles-mêmes sous des arbres, avec la perspective des pins en amphithéâtre³⁹². »

392 Saint-Honoré Thermal, 1^{re} année, n° 18 (15 septembre 1901), p. 1.



Si les premières années du XX^e siècle sont encore marquées par un rythme de constructions soutenu, on assiste en revanche à un coup d'arrêt assez net après l'achèvement de la villa Paulette (1906). Le chalet Bellevue et la villa Les Myosotis, agrandis respectivement en 1908 et 1912-1914, font figure d'exception. Ce phénomène est identique pour les hôtels de voyageurs, puisque aucun nouvel établissement n'est créé dans les décennies 1900 et 1910. On peut supposer que la station thermale atteint un équilibre entre l'offre en matière d'hébergement et la capacité d'accueil de l'établissement thermal. La reprise qui s'amorce dans le courant des années 1920 est timide, et le nombre des constructions nouvelles n'atteint pas celui de la Belle Époque. Elle se traduit surtout par une densification du secteur des Garennes, qui préserve pour l'essentiel la partie basse du quartier thermal. La villa Marinette (1930) et la villa des Tailles (1938) sont les maisons les plus intéressantes de cette dernière phase.

Une cité-jardin à Pouques-les-Eaux

À Pouques-les-Eaux, les lieux d'hébergement semblent encore se situer dans le bourg jusqu'au milieu du XIX^e siècle, comme l'indique Chevalier (1857) : « Les habitants ont des appartements, de simples chambres. Ils cèdent même leurs maisons aux buveurs. Ils sont très heureux de cette saison des eaux qui leur rapporte un revenu plus certain que leurs vignes ou leurs champs [...] Le buveur modeste [...] se loge et se nourrit à peu de frais chez les habitants du bourg³⁹³. » Constat identique dans l'ouvrage de Castanié (1868) : « Dans le village même on trouve de

393 CHEVALIER. *Op. cit.*, p. 78 et 82.

Pouques-les-Eaux, situation de l'établissement thermal et de plusieurs lieux d'hébergement (plan). Extrait de : Carte du département de la Nièvre votée par le Conseil général et dressée par le service vicinal sous la direction du Ministère de l'intérieur (1878) de H. Quaisain et P. Coulon (archives départementales de la Nièvre).

nombreux logeurs en garni, pour petits appartements ou chambres meublées, avec la nourriture si l'on veut, à des prix modiques³⁹⁴. » Roubaud (1860) est plus précis en indiquant que ces appartements ou chambres se situent dans le secteur de la maison de Rousseau : « C'est principalement dans cette partie du bourg que se trouvent les habitations particulières destinées aux buveurs ; celles-ci sont assez nombreuses et peuvent offrir des logements variés, depuis la simple chambre jusqu'à l'appartement complet³⁹⁵. » Une grande partie des maisons meublées citées à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle dans les « listes des étrangers » du *Paris-Pouques*, du *Pouques-Saint-Léger* et du *Pouques-Journal* doivent encore se situer dans le centre ancien.

L'opération d'envergure qui marque un tournant dans le développement d'un véritable quartier thermal à Pouques-les-Eaux est le lotissement des terrains situés au sud de l'établissement. L'initiative en revient à Auguste Chevalier, député du Corps législatif et président du conseil de surveillance de la société Lutton-Montlouis, proche des frères Pereire dont on connaît les investissements dans le thermalisme à cette époque – Émile à Vichy et Isaac à Amélie-les-Bains. Chevalier achète une « grande étendue de champs et de prairies, parfaitement limitée de tous côtés, en face de l'établissement des eaux minérales dont le séparait seulement l'avenue de Conti prolongée » et « de larges voies carrossables [sont] tracées avec plus ou moins d'intelligence, de manière à former des lots propres à bâtir³⁹⁶. » Les deux premières maisons construites dans le Parc Chevalier sont le Grand et le Petit Chalet (1864).

Mais force est de constater que le succès de cette opération spéculative est pour le moins limité à Pouques, et les terrains restent, dans un premier temps,

394 CASTANIÉ. *Op. cit.*, p. 8.

395 ROUBAUD. *Op. cit.*, p. 14.

396 ROUBAUD, Félix. *Établissement hydro-minéral de Pouques. Un chapitre de son histoire*. Paris : Dubuisson, 1870, p. 10.



Pouques-les-Eaux, maison 14 avenue du Casino dite Grand Chalet ou chalet Saint-Léger.

libres de toute construction. Rapidement, c'est le modèle de la maison de villégiature – face à celui de l'hôtel, plus rentable – qui est remis en question : « Les malades qui vont aux eaux n'achètent point une maison pour l'habiter pendant vingt jours, et d'autre part la profession de maître d'hôtel ne peut s'exercer dans les limites restreintes d'un ou de deux chalets³⁹⁷. » Il faut attendre les années 1880 pour assister à la construction de trois autres villas. La Compagnie des eaux minérales de Pouques reste propriétaire des terrains non lotis. De manière significative, les allées prévues initialement ne sont pas toutes tracées, pour éviter un trop grand morcellement des parcelles à lotir.

397 *Ibid.*

Un « retour aux sources » pour les citadins

Le regard porté par les guides pittoresques sur le monde rural, au milieu duquel la station apparaît comme une création artificielle, n'est pas sans nourrir les clichés sur les habitants et leurs mœurs au milieu du XIX^e siècle : « Les habitants de Saint-Honoré, simples et hospitaliers, sont de véritables morvandiaux, laborieux et incultes, à passions tenaces, comme les callosités de leurs mains. La civilisation les a à peine effleurés. Leur caractère ressemble à leur sol [...] Pour eux, la nature n'est guère qu'une chose, un maître qui exige beaucoup, et qui paie quelquefois⁴²⁴. » Plus tard, les cartes postales montrant les « vieux Morvandiaux » – comme celles qui diffusent à travers la France l'image du tourneur de la poterie de la Montagne et de la vieille brodeuse de Luxeuil – répondent à la même curiosité des citadins face à un monde qui leur échappe. Collin et Charleuf vont même jusqu'à consacrer dix pages de leur *Guide* (1860) à la vie d'un paysan du Morvan, de sa naissance à ses funérailles⁴²⁵.

424 CHEVALIER. *Op. cit.*, p. 274.

425 COLLIN et CHARLEUF. *Op. cit.*, p. 222-231.



Projet de décor pour le pavillon du thermalisme de l'Exposition internationale de 1937. Esquisse, par Lucien Jonas (conservation départementale de la Nièvre).



Saint-Honoré-les-Bains. Affiche publicitaire (lithographie), par Henri Ganier dit Tanconville, fin du XIX^e siècle (conservation départementale de la Nièvre).



SE LOGER DANS LE QUARTIER THERMAL

Saint-Honoré-les-Bains, maison 24 avenue de Rémillly dite villa Pons.

253



Bourbon-Lancy, aile nord du Grand Hôtel

Les travaux reprennent à partir de l'hiver suivant, et consistent surtout à remodeler les façades en perçant des ouvertures régulières dans les anciennes maçonneries et à couvrir le tout d'un nouveau toit brisé en ardoise. La construction de l'aile orientale n'est lancée qu'après l'arrivée d'une nouvelle société exploitante en 1879. Son architecte, Adrien Pinchard, reprend pour l'essentiel le style adopté dans l'aile nord. L'hôtel comprend alors 68 appartements et une

salle à manger de 100 couverts, augmentée autour de 1900 d'une nouvelle salle, construction métallique hors-cœur greffée à la façade de l'aile orientale. De cette époque date également l'allée couverte reliant l'hôtel à l'établissement thermal. Comme l'hôtel Le Morvan de Saint-Honoré-les-Bains, le Grand Hôtel de Bourbon-Lancy dispose d'une dépendance avec l'hôtel Saint-Léger, que la société fait bâtir au début du XX^e siècle.



Bourbon-Lancy, salle à manger du Grand Hôtel.

La multiplication des lieux d'hébergement (vers 1870-1890)

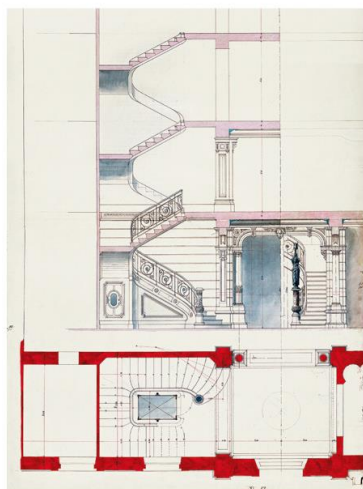
À partir des années 1870 voient le jour, à côté des « grands hôtels » des établissements thermaux, d'autres lieux d'hébergement plus ou moins modestes. Cette seconde vague dans l'essor de l'hôtellerie thermique est cette fois portée par des propriétaires indépendants qui parviennent, d'une certaine manière, à décliner

une offre d'hébergement adaptée aux moyens des curistes. C'est notamment le cas à Saint-Honoré-les-Bains où deux hôtels sont créés par des médecins. Le premier, l'hôtel Vaux Martin, est construit en 1871 et agrandi dès 1880 par le docteur Charles Simon Rasse, de Saulieu (Côte-d'Or). Le bâtiment est ample – le corps principal s'étend sur neuf travées et s'élève sur deux étages – mais sobre dans sa décoration. En créant l'hôtel du Parc au début des années 1880, le docteur



Santenay, Grand Hôtel des Bains.

Besançon, projet d'escalier pour le Grand Hôtel des Bains (plan, coupe longitudinale et coupe transversale). Dessin (crayon, encre, aquarelle), par Marcel Bouterin, vers 1892 (bibliothèque municipale, Besançon). L'ascenseur est ajouté sur le plan mais il ne figure pas sur les deux coupes.



La difficile acclimatation des « palaces » des grandes villes d'eau

Force est de constater que les hôtels de voyageurs des stations de Bourgogne-Franche-Comté, relégués à partir de la fin du XIX^e siècle au second rang dans le paysage du thermalisme français, sont plus modestes que ceux des grandes stations thermales et balnéaires. Le palace – hôtel de luxe accueillant une clientèle internationale – constitue malgré tout un modèle qui, même s'il paraît bien difficile à acclimater dans la région, inspire certaines réalisations.

Le Splendid-Hôtel de Pougues-les-Eaux (années 1880)

Le Splendid-Hôtel de Pougues-les-Eaux est construit par la Compagnie des eaux minérales de Pougues rapidement après sa création, et en deux temps⁴⁴² : le corps principal et les deux ailes latérales sont achevés vers 1882, puis un pavillon est ajouté à l'extrémité de l'aile gauche vers 1888. Cette année-là, l'hôtel reçoit 258 clients avec leurs domestiques ; il compte une centaine de chambres. La construction de l'ensemble doit revenir à Charles Naudet mais elle est mal documentée – seule son intervention au pavillon de 1888 l'est véritablement.

442 Arch. dép. Nièvre, 32 J 224-225, 238 et 395.

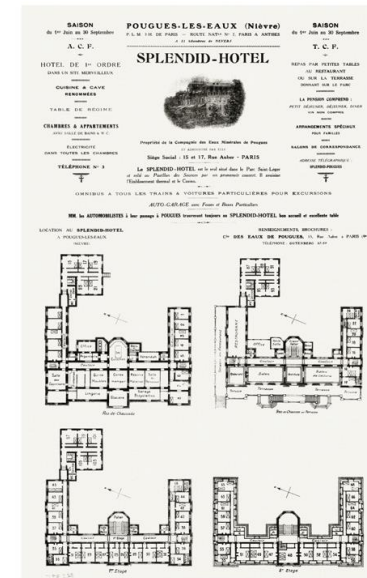


Pougues-les-Eaux, Splendid-Hôtel. Carte postale, première moitié du XX^e siècle (collection particulière).

Pougues-les-Eaux, Splendid-Hôtel. Feuillelet publicitaire, première moitié du XX^e siècle (archives départementales de la Nièvre).

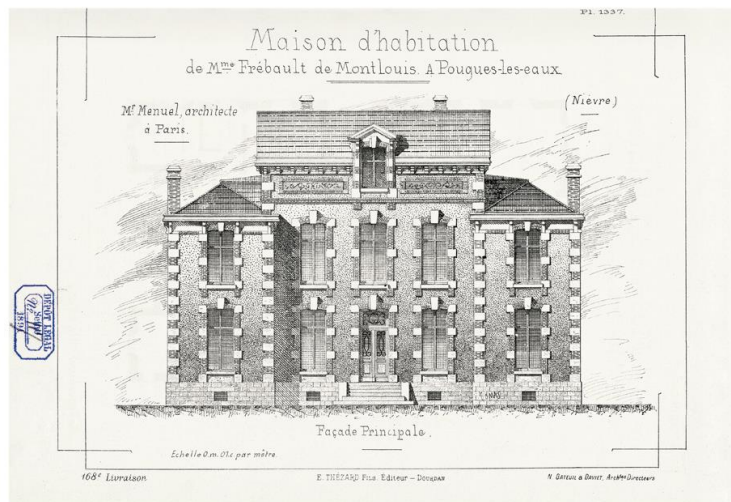
La terrasse entourant l'édifice et accessible par trois grands perrons contribue à donner une certaine monumentalité à l'édifice. À l'intérieur, le rez-de-chaussée surélevé rassemble deux grands salons de part et d'autre d'un vestibule central, et deux salles de restaurant dans l'aile gauche. Un grand escalier double « à l'impérial » (avec une volée centrale aboutissant à un repos central et deux volées latérales parallèles) permet d'accéder aux deux étages qui abritent la plupart des chambres. Les plus confortables sont celles de la façade principale, faisant face au parc thermal. Les pièces réservées au personnel (cuisine, garde-manger, garde-meuble, lingerie, etc.) sont aménagées dans l'étage de soubassement et communiquent avec le reste de l'édifice par deux petits escaliers de service.

L'édifice est modernisé dans les décennies suivantes. L'équipement en éclairage électrique est ainsi commandé à la Maison Bengel, rue Parmentier à Paris, à la fin du XIX^e siècle. L'installation du chauffage central et du service d'eau chaude est assurée en 1921-1924 par l'Entreprise générale de confort moderne, boulevard Richard-Lenoir à Paris. L'hôtel devient un hôpital militaire pendant la Première Guerre mondiale. Il est occupé par l'armée allemande pendant la Seconde,



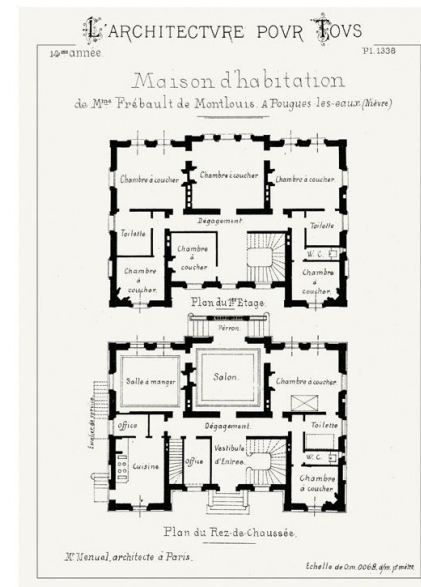


Pougues-les-Eaux, maison 19 avenue de Paris dite villa des Roses.
 Pougues-les-Eaux, villa des Roses (élévation). Extrait de : *L'Architecture pour tous*, 14^e année, 168^e livraison, 1890 (Bibliothèque nationale de France).



312

Se loger dans le quartier thermal



Pougues-les-Eaux, villa des Roses (plan du rez-de-chaussée et du premier étage). Extrait de : *L'Architecture pour tous*, 14^e année, 168^e livraison, 1890 (Bibliothèque nationale de France).

Édouard Manuel (1836-1906). La villa des Roses qui voit finalement le jour en 1886 est à peu près contemporaine de son œuvre la plus connue, la villa La Solitude construite à Saint-Georges-de-Didonne (Charente-Maritime) ; elle est un témoignage d'autant plus précieux que cette dernière est détruite.

Charles Rodier de Montlouis, fils de Madame Frébault, devient propriétaire de la villa pouguoise à la fin des années 1880. Dans les « listes des étrangers » publiées dans la presse locale, la demeure apparaît comme l'un des lieux de villégiature les plus prestigieux à partir de 1889.

La villa des Myosotis à Saint-Honoré-les-Bains (1895 et 1914)

À l'emplacement de la villa des Myosotis est d'abord construite au début des années 1880 une petite maison, propriété du peintre-verrier Lucien-Léopold Lobin (1837-1892), de Tours, dont la présence à Saint-Honoré-les-Bains explique sans doute son intervention dans plusieurs villas de la station, dont celles des docteurs Binet et Collin.

Henriette Mathé, rentière résidant principalement à Paris, achète le terrain en 1893. Elle aussi choisit de s'adresser à un architecte de Nevers, Claude Camuzat, dont le travail est exceptionnellement bien documenté : environ 80 dessins réalisés entre août 1893 et avril 1895 sont conservés⁴⁵². La partie gauche de la villa telle qu'elle se présente aujourd'hui est achevée cette année-là. Dès le premier projet, les principaux éléments du plan et des élévations sont en place. L'édifice ne présente pas, dans sa distribution, la spécificité rencontrée dans le projet de la villa des Roses à Pougues : il ne comprend qu'une seule entrée donnant sur un vestibule

Saint-Honoré-les-Bains, projet pour la villa Les Myosotis (plan du premier étage). Dessin (crayon, encre, aquarelle), par Claude Camuzat, 8 août 1893 (archives départementales de la Nièvre).



452 Arch. dép. Nièvre, 11 J 61 et 78.

313



Pougues-les-Eaux, maison dite château ou villa La Montjaie.

Des lieux de réception et de représentation

Dans les demeures les plus cosues, une attention particulière est accordée au décor intérieur qui rappelle qu'elles sont aussi des lieux de convivialité où l'hôte reçoit ses invités. C'est tout particulièrement le cas de La Montjaie, que Clément Chapal fait construire à Pougues-les-Eaux. Grand industriel d'Île-de-France, il reprend en 1890 avec son frère Émile la peausserie de leur père, rue de la Roquette à Paris, puis en 1893 celle de leur oncle, rue Kléber à Montreuil (Seine-Saint-Denis)⁴⁴⁸. Le commerce de la peau de lapin et de rat musqué est florissant, et les Chapal en réalisent dès 1894 le tiers de la production française. La firme emploie 400 personnes sur le site de Montreuil et

448 RÉGION ÎLE-DE-FRANCE. Service Patrimoines et Inventaire. *Montreuil, patrimoine industriel*. Réd. Jérôme Ducroux. Paris : APPIF, 2003, p. 31-34.

possède d'autres usines en France. Pour suivre le chantier de sa villa à Pougues, Chapal fait appel à un architecte de Nevers, Charles Brazeau (1858-1924). Après « sept saisons d'action bienfaitrice » passées dans la station mais sans avoir de résidence en propre, il ouvre le livre d'or de sa nouvelle demeure nivernaise en juillet 1904 : « Parents et amis qui nous visiteront, qui osera exprimer son premier sentiment en voyant ces lieux choisis si nus, si lointains, où seules les vertes et blondes moissons couvrent les sillons, où l'oiseau ne connaît d'autre branche que l'épi balancé par les vents⁴⁴⁹ ? » Les travaux se poursuivent pour créer « un nid de repos et d'hospitalité amicale que les années rendront acceptable et peut-être attrayant » ; ce projet semble avoir été couronné de succès.

449 CHAPAL, Clément. [Livre d'or de la villa La Montjaie], juillet 1904 (collection particulière).



Pougues-les-Eaux, salle à manger de la villa La Montjaie.



Pougues-les-Eaux, mosaïque au monogramme du propriétaire au sol de la salle à manger de la villa La Montjaie.

Saint-Honoré-les-Bains, mosaïque au monogramme des propriétaires au sol du jardin d'hiver de la villa Les Myosotis.



LES PLAISIRS DE LA VILLÉGIATURE

Partie de croquet, par Edmond Picard (musée des Beaux-Arts et d'Archéologie, Besançon, inv. 2012.0.1252). Destiné au salon des petits chevaux du casino de Besançon, le tableau peint en 1892 illustre l'un des divertissements proposés aux curistes à la fin du XIX^e siècle.

325



Luxeuil-les-Bains, théâtre du casino (en haut) et galerie du marquis de Grammont (en bas).

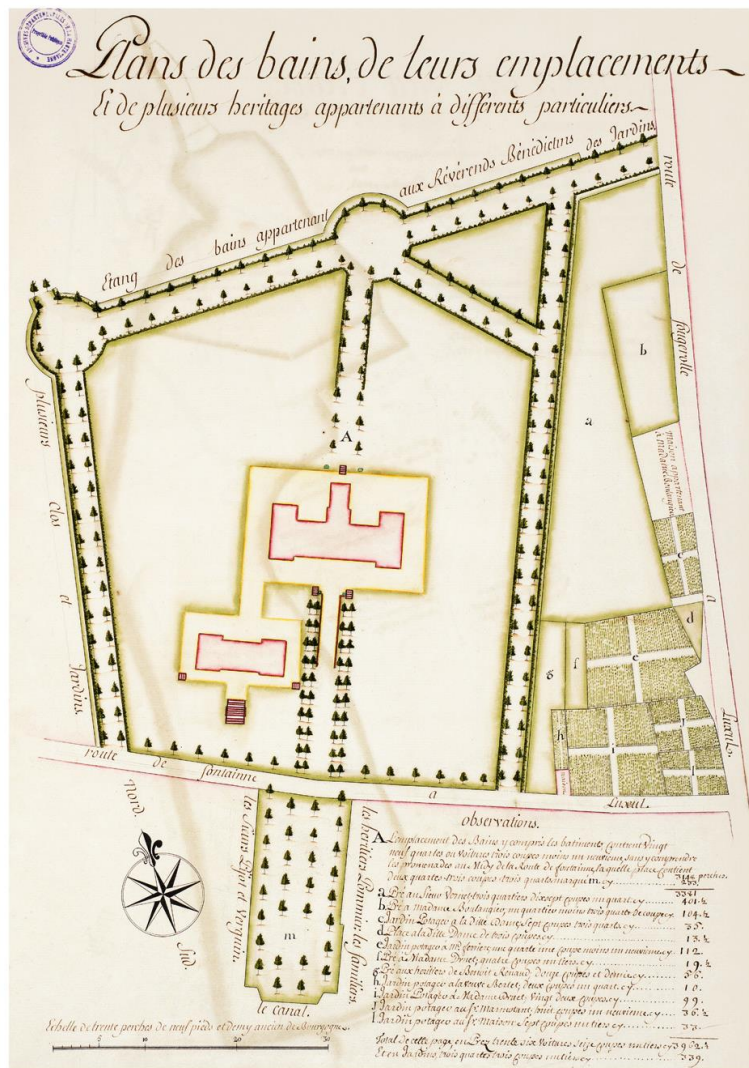


344



Luxeuil-les-Bains, tribune du théâtre du casino.

345



Luxeuil-les-Bains, abords de l'établissement thermal (plan). Dessin (crayon, encre, aquarelle), 1771 (archives départementales de la Haute-Saône).

350

Du jardin des sources au parc thermal : la création d'un espace aménagé

Jardin d'agrément créé spécifiquement pour les curistes et présentant un important couvert, le parc thermal constitue – au même titre que le casino – une composante essentielle du paysage urbain des stations et, encore aujourd'hui, un élément important de leur patrimoine. La promenade au grand air, sous les frondaisons, est autant une activité physique, recommandée par les médecins, qu'une pratique sociale qui fait également du parc un lieu de mondanité. Mais il est aussi et surtout un lieu de repos où alternent la conversation, la sieste, la lecture et les travaux d'aiguilles, à peine dérangés par les concerts de musique qui s'y tiennent les après-midis.

La promenade aux abords des sources (vers 1760-1840)

En Bourgogne-Franche-Comté, les plus anciens aménagements datent du troisième quart du XVIII^e siècle. Ils s'inscrivent dans un contexte bien particulier, celui d'un retour à la nature et d'un engouement pour la promenade qui a déjà alors donné naissance aux premiers parcs urbains : la Colombière à Dijon et Chamars à Besançon.

À Luxeuil-les-Bains, le premier jardin thermal de France ?

À Luxeuil-les-Bains, les abords des anciens bains ne semblent pas avoir été l'objet d'aménagement avant leur reconstruction au Siècle des lumières. Les terrains sont pour une moitié des champs, pour l'autre des prés, auxquels s'ajoutent une dizaine de « chènevières et jardins » sur des parcelles plus petites, le long d'un chemin à l'ouest.

L'assèchement de l'étang des bénédictins au milieu des années 1750, et surtout la fin du risque de submersion des terrains situés en aval, permettent à l'ingénieur Querret d'envisager la création d'allées, dont il fixe assez tôt le tracé. Deux d'entre elles – l'allée des Messieurs à l'est, celle des Dames à l'ouest –, de part et d'autre de l'établissement thermal, relient la route de Luxeuil à Saint-Loup (au sud)



Luxeuil-les-Bains, allée des Messieurs dans le parc thermal. Carte postale, premier quart du XX^e siècle (archives départementales de la Haute-Saône).

à la chaussée de l'étang des bénédictins. Au nord, deux courtes avenues supplémentaires forment une patte d'oie avec celle-ci. Le bâtiment nord du nouvel établissement thermal est précédé d'une « allée des bains » encadrée par deux contre-allées. L'allée centrale se termine par une rampe descendante, les contre-allées par des escaliers qui permettent d'arriver au niveau du fossé entourant le bâtiment. En raison de la trop forte déclivité du terrain, la rampe prévue devant le bâtiment sud est finalement abandonnée au profit d'un escalier. Au sud de la route de Luxeuil à Saint-Loup, l'allée des bains se prolonge par une promenade plantée (mail). La salle de verdure – dite « salle d'Hercule » – prévue à son extrémité semble, en revanche, ne pas avoir vu le jour.

Les travaux sont conduits avec diligence. Dans ses *Observations au sujet des nouveaux bâtiments* de 1761, Querret demande que les terres déblayées lors des travaux de fondation des nouveaux bains soient déposées dans le parc et utilisées pour renforcer la chaussée de l'étang⁴⁷⁴. Dans une délibération du 13 mai 1764, la Ville interdit le pâturage du bétail sur les terrains autour des bains car elle vient de faire des plantations d'arbres sur les terrasses qui forment des promenades. En 1768, ces « allées des bains » sont mentionnées

474 Arch. dép. Haute-Saône, C 161 et 311 E dépôt 114.

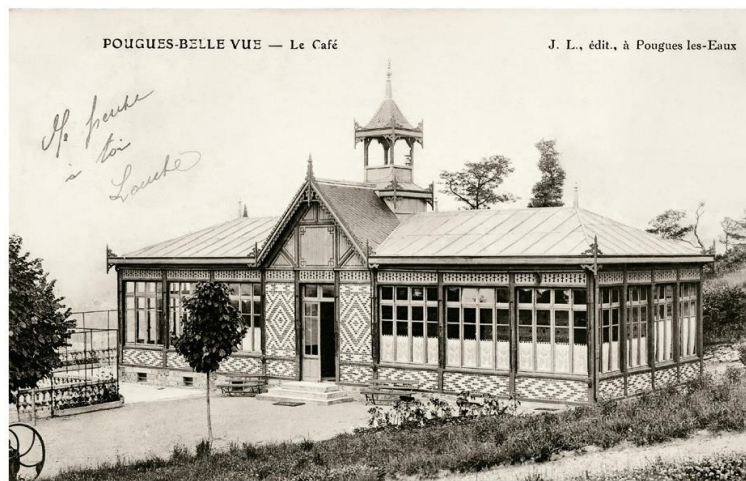
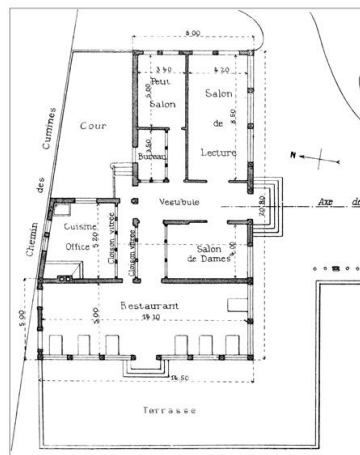
351

se rencontre devant le casino de Besançon, dans le parc thermal de Luxeuil ou encore au domaine de Pougues-Bellevue. À Bourbon-Lancy, certains concerts peuvent avoir lieu dans la cour du Grand Hôtel, qui dispose de son propre kiosque à musique. Le Kursaal de Santenay organise lui aussi des concerts en plein air, et le casino de Luxeuil-les-Bains se dote même d'un petit « théâtre de la nature » pour les représentations qu'il organise.

Dans les parcs thermaux, la collation de l'après-midi peut être prise au salon de thé. À cette catégorie de débit de boissons peut aussi être rattaché le « café-restaurant » érigé en 1899 à l'extrémité de la terrasse du domaine de Bellevue à Pougues. En plus de la salle d'où les convives profitent de la vue sur la station, l'édifice comprend trois salons aux larges baies vitrées.

Pougues-les-Eaux, café-restaurant du domaine de Bellevue (plan).
Extrait de : *Une annexe de Pougues : Pougues-Bellevue* (1899) de Jean Janicot (archives départementales de la Nièvre).

Pougues-les-Eaux, café-restaurant du domaine de Bellevue. Carte postale, premier quart du XX^e siècle (archives départementales de la Nièvre).



364



Bourbon-Lancy, potinière de la reine.

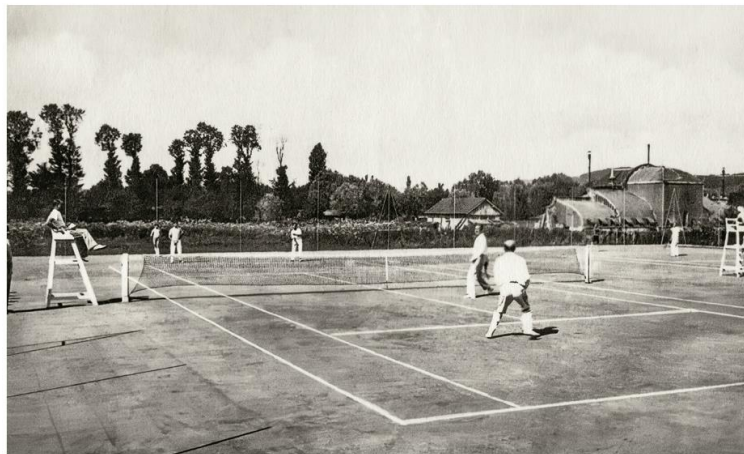
Tous les autres exemples connus sont postérieurs à la Première Guerre mondiale. Certains ont des structures en bois, ce qui leur permet d'être à l'origine largement ouverts sur l'extérieur en l'absence d'huissier. C'est le cas de la potinière de Luxeuil-les-Bains, construite dans un style vaguement normand avec ses pignons couverts de toitures à demi-croupe débordante ou queues-de-geai. Datant des années 1930, la « chaumière » en grumes de Saint-Honoré-les-Bains – en réalité couverte dès l'origine de tuiles mécaniques – se donne des allures de *tea ranch* de l'Ouest américain. Deux autres édifices sont en maçonnerie. À Bourbon-Lancy, l'exploitant de l'établissement thermal Léon Mongin fait bâtir en 1929 la potinière de la reine, en souvenir de Louise de Lorraine. Œuvre de l'architecte local Edmond Durand (1875-1952), elle se présente

comme un élégant salon en rez-de-chaussée surélevé. De la même année date le « pavillon des Fleurs » de Saint-Honoré-les-Bains.

Bourbon-Lancy, potinière de la reine. Carte postale, deuxième quart du XX^e siècle (collection particulière).



365



Pougues-les-Eaux, court de tennis dans le parc thermal. Carte postale, deuxième quart du XX^e siècle (collection particulière).

et tourisme balnéaire⁴⁹⁹, mais aussi, comme on va le voir, tourisme thermal. Les installations successives des terrains de tennis à Pougues-les-Eaux reflètent l'engouement pour ce sport – le championnat de France est créé en 1891 – et la diffusion rapide de sa pratique dans les stations. Un premier court est aménagé dès les années 1890 : le *lawn-tennis* – nom qui ne doit pas être pris au sens littéral (« tennis sur gazon ») puisqu'il désigne souvent en France à cette époque n'importe quelle surface – se situe alors au milieu du parc, entre le pavillon de la photographie et celui de la vacherie ; il est rapidement complété par un deuxième terrain, réservé sans doute aux clients du Splendid-Hôtel. Dans le courant des années 1920, des « tennis de match », cette fois entourés de grillages de protection, sont créés plus au nord, au-delà de l'allée des Soupirs, au milieu d'un espace dégagé.

499. PETER, Jean-Michel. « Le tennis balnéaire à la Belle Époque de Dunkerque à Biarritz ». In : *Paume et tennis en France, XIX^e-XX^e siècle*. Dir. Patrick Clastres et Paul Dietschy. Paris : Nouveau Monde, 2009, p. 103-120.

À Saint-Honoré-les-Bains, trois affiches publicitaires éditées entre 1928 et le milieu des années 1930 témoignent de la place du tennis dans la station thermale pendant l'entre-deux-guerres. En 1926, la Société anonyme des eaux thermales fait construire trois courts et une buvette entre l'actuelle avenue Jean-Mermoz et la rue de la Chaume puis, dans les années suivantes, un autre court dans le parc thermal, en contrebas de l'hôtel Le Morvan. Mais c'est en 1928 qu'elle fait construire le long de l'actuelle avenue du Docteur-Segard, à l'emplacement du Garage Moderne, l'ensemble plus conséquent des cinq courts associés à un club-house. On sait par ailleurs que d'autres courts de tennis ont existé dans le quartier thermal.

Pougues-les-Eaux. Affiche publicitaire (lithographie), par Lucien Jonas, 1935 (conservation départementale de la Nièvre). Dès la fin du XIX^e siècle, Maupassant rend compte de l'engouement pour le tennis : « Autrefois, on allait à la mer pour prendre des bains et nager. Aujourd'hui, on vient sur les plages pour se livrer à un exercice d'une nature toute différente et qui ne demande pas le voisinage de l'eau [...] Cette raquette, l'odieuse raquette, cauchemar affreux, on ne peut faire un pas dehors sans la voir. Tous l'ont au bout du bras du matin jusqu'au soir. » (*Aux Bains de mer*, 1887)



La protection du patrimoine du thermalisme au titre des Monuments historiques

La protection du patrimoine thermal en Bourgogne-Franche-Comté est récente et très ponctuelle. Quatre sites sont actuellement protégés au titre des Monuments historiques : les thermes de Luxeuil-les-Bains, l'établissement et le parc thermal de Lons-le-Saunier, le funiculaire des curistes de Besançon et le pavillon des sources de Pougues-les-Eaux. Contrairement à d'autres régions (Lorraine et Auvergne), la Bourgogne et la Franche-Comté n'ont pas connu de campagne de protection thématique du thermalisme. C'est fortuitement que s'est constitué ce corpus de Monuments historiques, au premier titre desquels figure l'établissement de Luxeuil-les-Bains. Les thermes antiques y sont classés dès 1862, avant qu'un nouvel arrêté ne vienne également, le 5 septembre 1942, prendre en compte les bâtiments des bains du XVIII^e siècle (façades et toitures) et la grille de clôture. Le 27 janvier 2011, un arrêté d'inscription permet encore d'élargir la protection à la totalité du site, afin d'intégrer les aménagements qualitatifs des XIX^e et XX^e siècles, y compris le parc et les vestiges archéologiques.

À l'occasion d'une campagne thématique de protection des parcs et jardins de Franche-Comté menée dans les années 1990, le parc Édouard-Guénon de Lons-le-Saunier est repéré et étudié. En raison de l'ampleur du projet et de son authenticité, il est inscrit en totalité par l'arrêté du 20 avril 1993. C'est aussi lors d'une campagne de protection thématique sur le patrimoine de cette ville que le quartier thermal est identifié comme constitutif de son développement à la fin du XIX^e siècle. À ce titre, l'établissement thermal est inscrit par l'arrêté du 12 mai 1999 pour ses façades, ses toitures et quelques éléments remarquables à l'intérieur : son vestibule, sa grande salle centrale et ses galeries latérales. Parmi les typologies particulièrement rares du patrimoine thermal, on peut citer le funiculaire de Besançon, construit afin de compléter les cures salines par des cures d'air sur les collines de la ville. À la demande de l'association des Amis du Funiculaire de Besançon, cet ensemble, qui n'est plus en fonction aujourd'hui, est inscrit par arrêté le 27 janvier 2011 afin d'assurer la conservation de ses deux gares, de sa voie et de sa machinerie.

C'est dans le cadre de la protection du patrimoine du XX^e siècle menée à partir de 2009 que le pavillon des sources de Pougues-les-Eaux est repéré. Après la

fermeture de l'établissement thermal en 1976, le site est devenu la propriété du département de la Nièvre. En 1993, un centre d'art contemporain a ouvert dans l'ancienne usine d'embouteillage et la gestion du parc a été confiée à la municipalité. En 2011, l'inscription du pavillon des sources et du parc thermal est proposée. La commission régionale du patrimoine et des sites adopte le principe d'une inscription du pavillon, mais ajourne la protection du parc car celui-ci fait partie du site naturel inscrit en 1972 et une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) est alors en cours d'étude. Seul le pavillon des sources est finalement inscrit au titre des Monuments historiques en 2012.

De nouvelles perspectives

À Saint-Honoré-les-Bains, dès 1989, l'établissement thermal fait l'objet par la société propriétaire d'une demande de protection au titre des Monuments historiques, qui demeure cependant sans suite. En 2016, une réflexion est lancée sur la possibilité d'un classement au titre des sites naturels en réaction à la dégradation du parc des thermes et à celle du bois attenant, inscrit au titre des sites depuis 1942. Le rapport de l'inspection générale menée par le Conseil général de l'environnement et du développement durable conclut à la nécessité de prendre en compte « la valeur patrimoniale d'ensemble du paysage thermal, en y incluant tout ce qui en fait le sens : les thermes et leur parc, les hôtels et villas bourgeoises, et pourquoi pas les lieux d'excursion de l'époque ». La meilleure solution semble alors la création d'un site patrimonial remarquable (SPR). Toutefois, aucune initiative n'est prise en ce sens.

L'étude par la Région du patrimoine du thermalisme en Bourgogne-Franche-Comté a permis de relancer en 2023 le projet d'une campagne de protection au titre des Monuments historiques. En effet, cette étude a fait ressortir la particularité de Saint-Honoré-les-Bains parmi les autres sites thermaux bourguignons : l'existence d'une architecture de villégiature préservée autour de l'établissement thermal et de son parc. En concertation avec la mairie et l'architecte des Bâtiments de France de la Nièvre, la direction régionale des affaires culturelles de Bourgogne-Franche-Comté proposera en 2026 à la commission régionale du patrimoine et de l'architecture la protection au titre des Monuments historiques d'éléments du patrimoine thermal de Saint-Honoré-les-Bains.

Sabine Caumont et Charlotte Leblanc



Luxeuil-les-Bains, grille de clôture de l'établissement thermal. Photographie, vers 1950 (Médiathèque du patrimoine et de la photographie). Lors d'une tournée d'inspection en 1954, André Saliez, adjoint à l'inspection générale des Monuments historiques, constate que la grille a été déposée, bien qu'elle soit comprise dans le classement du 5 septembre 1942. Vendue par la commune à la Ville de Nancy, elle est installée dans la cour du musée Lorrain où elle se trouve encore aujourd'hui.



THERMALISME ET VILLÉGIATURE en Bourgogne-Franche-Comté

LieuxDits
Editions

THERMALISME ET VILLÉGIATURE EN BOURGOGNE- FRANCHE-COMTÉ

Textes
Fabien Dufoulon

Photographies
Pierre-Marie Barbe-Richaud
Jérôme Mongreville

Cartes et dessins
Aline Thomas

Ouvrage réalisé par la Région Bourgogne-Franche-Comté, service Inventaire et Patrimoine

LieuxDits
Editions